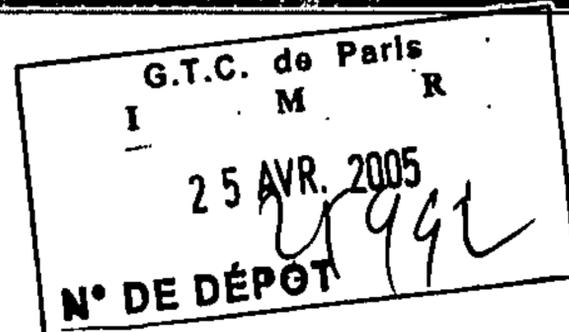


## PROJET DE TRAITE DE FUSION



ENTRE LES SOUSSIGNES :

**- Daniel Kurkdjian,**

agissant en qualité de Président du Directoire de la société Amyot Exco Grant Thornton société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, d'Expertise comptable et de commissariat aux comptes, au capital de 1 082 512 euros, dont le siège social est 100 rue de Courcelles 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS PARIS 632 013 843, et comme spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Directoire en date du 24 mars 2005.

d'une part,

ET

**- Jean-Charles Paliès,**

agissant en qualité de Président du Conseil d'administration de la société dénommée Fidulor Grant Thornton, société anonyme au capital de 4 676 080 euros, dont le siège social est 42 avenue Georges Pompidou 69003 LYON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS LYON 970 504 643, et comme spécialement habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du 24 mars 2005.

d'autre part,

**Il a été arrêté en vue de la fusion de la société Amyot Exco Grant Thornton et de la société Fidulor Grant Thornton par voie d'absorption de la seconde par la première, les conventions qui vont suivre réglant ladite fusion, laquelle est soumise aux conditions suspensives ci-après stipulées.**

**Préalablement auxdites conventions, il est exposé ce qui suit :**

### EXPOSE

I – La société Amyot Exco Grant Thornton a pour objet, l'activité d'expertise comptable et de commissariat aux comptes.

La durée de la société expire le 16 janvier 2062.

Le capital s'élève actuellement à 1 082 512 euros. Il est divisé en 67 657 actions de 16 euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

100

A large, stylized handwritten signature in black ink.

II – La société Fidulor Grant Thornton a pour objet l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes telles qu'elles sont définies par l'ordonnance du 19 Septembre 1945 et la loi du 24 Juillet 1966 et telles qu'elles pourraient l'être par tous textes législatifs ultérieurs.

La durée de la société expire le 30 juin 2017.

Le capital s'élève actuellement à 4 676 080 euros. Il est divisé en 292 255 actions de 16 euros chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

III - Aucune des sociétés Amyot Exco Grant Thornton et Fidulor Grant Thornton ne fait publiquement appel à l'épargne, ni n'a émis de parts bénéficiaires ou d'obligations.

IV - Les motifs et buts qui ont incité le Conseil d'administration de chacune des deux sociétés à envisager la fusion peuvent s'analyser ainsi qu'il suit :

Cette fusion est l'aboutissement du processus de rapprochement des groupes Amyot Exco et Fidulor initié à la fin de l'année 2000 .

L'opération envisagée doit être analysée comme une restructuration interne du groupe Grant Thornton, ayant pour effet de réunir au sein d'une seule entité, la société Amyot Exco Grant Thornton, différentes filiales régionales exerçant des activités similaires et dont l'existence distincte ne se justifie plus à ce jour.

Il est apparu opportun, dans un souci de simplification notamment au plan administratif et comptable et afin de permettre, en outre une harmonisation des procédures de gestion et une réduction des coûts de fonctionnement, de réunir en une seule entité juridique, les sociétés Amyot Exco Grant Thornton, et Fidulor Grant Thornton par voie d'absorption de la seconde par la première.

La société Amyot Exco Grant Thornton ne détient aucune action de Fidulor Grant Thornton.

V - Les comptes de la société Amyot Exco Grant Thornton et de la société Fidulor Grant Thornton utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 30 septembre 2004, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.(annexe 1)

VI - A l'effet de réaliser la fusion objet des présentes, la société Amyot Exco Grant Thornton procédera à une augmentation de capital par voie de création d'actions nouvelles, lesquelles seront attribuées aux divers ayant droits de la société absorbée.

VII - Une déclaration annexée aux présentes (annexe 2) expose les méthodes d'évaluation utilisées et donne les motifs du choix du rapport d'échange des droits sociaux.

La parité d'échange ressort à 1 action de la société Amyot Exco Grant Thornton pour 4,80 actions de la société Fidulor Grant Thornton,

**Et, cela exposé, il est passé aux conventions ci-après relatives aux apports faits à titre de fusion par la société Fidulor Grant Thornton à la société Amyot Exco Grant Thornton.**

#### **PREMIERE PARTIE - APPORT-FUSION PAR LA SOCIETE FIDULOR GRANT THORNTON A LA SOCIETE AMYOT EXCO GRANT THORNTON**

Jean-Charles Paliès agissant au nom et pour le compte de la société Fidulor Grant Thornton, en vue de la fusion à intervenir entre cette société et la société Amyot Exco Grant Thornton, au moyen de l'absorption de la première par la seconde, fait apport ès-qualité, sous les garanties ordinaires et de droit et sous les conditions suspensives ci-après stipulées,

à la société Amyot Exco Grant Thornton, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Daniel Kurkdjian, ès-qualité, sous les mêmes conditions suspensives,

de la propriété de l'ensemble des biens, droits et obligations, sans exception ni réserve, de ladite société Fidulor Grant Thornton, avec les résultats actif et passif des opérations faites depuis le 30 septembre 2004 jusqu'à la date de la réalisation définitive de la fusion.

jean



## I - DESIGNATION DE L'ACTIF SOCIAL

L'actif apporté comprenait, à la date du 30 septembre 2004 sans que cette désignation puisse être considérée comme limitative, les biens et droits ci-après désignés et évalués à leur valeur comptable :

### A - ACTIF IMMOBILISE

#### Immobilisations incorporelles

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
Fonds commercial	10 900 385 euros		10 900 385 euros

**Total des immobilisations incorporelles : 10 900 385 euros.**

#### Immobilisations corporelles

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
Terrains	40 374 euros		40 374 euros
Constructions	358 585 euros	343 119 euros	15 465 euros
Autres immobilis. corporelles	4 629 175 euros	3 647 868 euros	981 307 euros

**Total des immobilisations corporelles : 1 037 146 euros**

#### Immobilisations financières

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
Autres participations	1 502 769 euros	180 213 euros	1 322 556 euros
Créances rattachées à des parti.	85 394 euros		85 394 euros
Prêts 1 % construction	129 474 euros		129 474 euros
Autres immobilis. financières	300 115 euros		300 115 euros

**Total des immobilisations financières : 1 837 539 euros**

### B - ACTIF NON IMMOBILISE

	Valeur brute	Amortissements Provisions	Valeur d'apport au 30.09.2004
En cours de prod. de serv.	1 228 604 euros		1 228 604 euros
Clients et comptes rattachés	12 229 054 euros	2 236 498 euros	9 992 555 euros
Autres créances	1 441 685 euros	38 107 euros	1 403 578 euros
Disponibilités	584 330 euros		584 330 euros
Charges constatées d'avance	425 474 euros		425 474 euros

**Total de l'actif non immobilisé : 13 634 541 euros**

)(P



### **TOTAL DES ELEMENTS D'ACTIF APPORTES :**

- Immobilisations incorporelles :	10 900 385 euros
- Immobilisations corporelles :	1 037 146 euros
- Immobilisations financières :	1 837 539 euros
- Actif non immobilisé :	13 634 541 euros

**TOTAL :** 27 409 611 euros

D'une manière générale, l'apport à titre de fusion par la Société Fidulor Grant Thornton à la Société Amyot Exco Grant Thornton comprend l'ensemble des biens et droits ci-dessus désignés, ceux qui en sont la représentation à ce jour, comme aussi au jour de la réalisation définitive de l'apport-fusion, sans aucune exception ni réserve.

### **II - PRISE EN CHARGE DU PASSIF**

La société absorbante prendra en charge et acquittera au lieu et place de la société absorbée la totalité du passif de cette dernière dont le montant au 30.09.2004 est ci-après indiqué.

Il est précisé, en tant que de besoin, que la stipulation ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance de dette au profit de prétendus créanciers, lesquels sont au contraire tenus d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Sous réserve des justifications prévues à l'alinéa qui précède, le passif de la société absorbée, au 30.09.2004 ressort à :

- Provision pour risques et charges :	412 077 euros
- Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	1 649 909 euros
- Emprunts et dettes financières :	1 347 892 euros
- Avances et acomptes reçus sur commandes en cours :	1 475 194 euros
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 052 144 euros
- Dettes fiscales et sociales :	8 576 295 euros
- Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	2 660 euros
- Autres dettes :	410 039 euros
- Comptes de régularisation du passif :	2 746 154 euros

### **TOTAL DU PASSIF**

**DE LA SOCIETE ABSORBEE AU 30.09.2004 : 18 672 364 EUROS**

Le représentant de la Société absorbée certifie :

- que le chiffre total ci-dessus mentionné du passif de la Société au 30.09.2004 et le détail de ce passif, sont exacts et sincères,
- qu'il n'existait, dans la Société absorbée, à la date susvisée du 30.09.2004, aucun passif non comptabilisé ou engagement hors bilan, non inscrit dans l'annexe ou non révélé,
- plus spécialement que la Société absorbée est en règle à l'égard de ses obligations fiscales et envers les organismes de sécurité sociale, d'allocations familiales, de prévoyance et de retraites,
- et que toutes les déclarations requises par les lois et règlements en vigueur ont été faites régulièrement en temps utile.

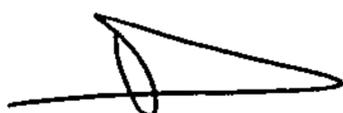
### **III - ACTIF NET APORTE**

- Les éléments d'actifs sont évalués au 30.09.2004 à 27 409 611 euros

- Le passif pris en charge à la même date s'élève à : 18 672 364 euros

Balance faite, et après prise en compte d'un dividende à hauteur de 675 109 euros, la valeur nette des biens et droits apportés ressort à la somme de 8 062 138 euros.

)(P



## **ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Indépendamment du passif ci-dessus mis à sa charge, la société Amyot Exco Grant Thornton sera tenue de se substituer à la société Fidur Grant Thornton dans les engagements et cautions éventuels qu'elle a consentis.

Il est précisé par le représentant de la société Fidur Grant Thornton, que l'engagement en matière de retraite fait l'objet pour la majeure partie, d'un versement à un fonds collectif de réserve destiné au service d'indemnités de départ en retraite des salariés.

## **ORIGINE DE PROPRIETE**

La clientèle apportée à la société Amyot Exco Grant Thornton à titre de fusion, figurant à l'actif, résulte d'opérations de croissance externe par rachats de clientèles, ou opérations de fusions (Fusions avec les sociétés ALPHA CONSEIL et TELESIS, à effet du 31.03.1995 ; fusion avec la société FIDULOR EXPERTISE, à effet du 1.10.1996, fusion avec la société COFIGEST, à effet du 1/10/1996, fusion avec la société GESCOMPA à effet du 1.01.2001, fusion avec les sociétés FIDULOR ASSOCIES ET FIDULOR CONSEIL à effet du 1.10.2001).

Les biens immobiliers apportés sont les suivants :

- des locaux à usage de bureaux d'une surface de 170 m<sup>2</sup> environ situés au 2<sup>ème</sup> étage d'un immeuble sis 81/83 rue Saint Georges à Nancy, ainsi qu'un parking souterrain et un parking extérieur,
- des locaux à usage de bureaux d'une surface de 190 m<sup>2</sup> environ situés au 3<sup>ème</sup> étage d'un immeuble sis 22 rue de l'Ecole Normale à Bordeaux, ainsi qu'un parking souterrain,
- des locaux à usage de bureaux d'une surface de 244,70 m<sup>2</sup> situés à Lille 74 rue des Arts

L'origine de propriété des biens immobiliers apportés sera relatée dans l'acte de dépôt du présent acte au rang des minutes de Maître Damien Brac de la Perrière Notaire à LYON (69006) 51 rue Bugeaud.

## **ENONCIATION DES BAUX**

La société Fidur Grant Thornton est titulaire des baux suivants :

**Siège social : 42 avenue Georges Pompidou 69003 Lyon**

**3<sup>ème</sup> étage :** Bail professionnel consenti par la SCI HERMES III pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 1993, reconduit tacitement pour des périodes de même durée.

**Extension 3<sup>ème</sup> étage :** Bail professionnel consenti par la SCI HESTIA III pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1998, reconduit tacitement pour des périodes de même durée.

**4<sup>ème</sup> étage :** Bail professionnel consenti par la SCI HERACLES IV pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 1993, reconduit tacitement pour des périodes de même durée.

**5<sup>ème</sup> étage :** Bail professionnel consenti par la SCI HELIOS V pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 1993, reconduit tacitement pour des périodes de même durée.

**Etablissements secondaires :**

**Nantes : 224 avenue du Saint Laurent 44800 Saint Herblain**

Bail commercial consenti par la SCI DES LAURENTIDES à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000 et jusqu'au 31.12.2008.

**Paris : 100 rue de Courcelles 75017 Paris**

Convention de sous-location consentie par la SA Amyot Exco Grant Thornton à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004 jusqu'au 31 mars 2013.

**Montreuil : 216 rue de Paris 93100 Montreuil sous Bois**

Bail commercial consenti par la SCI ROCHER PIERRE à compter du 1<sup>er</sup> avril 1999 et jusqu'au 31 mars 2008.

**Rennes : 43 Square de la Mettrie 35700 Rennes**

Bail commercial consenti par la SCI ARMOR à compter du 15 décembre 1994 et jusqu'au 15 décembre 2003 (renouvellement en cours)

108



**Châlon sur Saone : 1 rue Dewet 71100 Chalon sur Saône**

Bail professionnel consenti par la SCI DEWET à compter du 1<sup>er</sup> mai 1991 pour se terminer le 30 avril 1997, tacitement reconduit pour la même durée.

**Montpellier : 985 Chemin du Mas du Rochet 34170 Castelnau Le Lez**

Bail commercial consenti par GROUPAMA SUD, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1996 pour se terminer le 31 octobre 2005

**Tours : 12 rue du Docteur Herpin 37000 Tours**

Bail commercial consenti par la SCI AVENIR ET INVESTISSEMENT pour une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1999

**Bordeaux : 29 rue de l'Ecole Normale 33200 Bordeaux Cauderan**

Bail professionnel consenti par la SA CEFIM d'une durée de 6 ans, à compter du 1<sup>er</sup> août 2002

**Quimper : 21 vieille route de Briec 29000 Quimper**

Bail professionnel consenti par Mr LE CORRE et Madame BOZEC d'une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2000

**Rouen : 8 rue Ferdinand de Lesseps**

Bail commercial consenti par la société S.C.I.M. d'une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2001

**Limoges :**

**22 boulevard Gambetta**

Bail professionnel consenti par Mr et Mme PEYRELEVADE, d'une durée d'un an à compter du 3 septembre 1987 renouvelable par tacite reconduction

**27 boulevard Gambetta**

Location d'un box de garage, consentie par Mme JUILLES pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1997 renouvelable par tacite reconduction

**Besançon : 5 rue Albert Thomas**

Bail commercial consenti par la société S.A.T. d'une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2000

Bail commercial consenti par Mr et Mme BINETRUY d'une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2000

**Toulouse : 18 Place Marnac 31520 Ramonville Saint Agne**

Bail professionnel consenti par la SCI DU MARNAC d'une durée de 9 ans à compter du 3 mars 2003

**Saint Omer : 13 rue Boïtot Godefroy BP 287**

Bail professionnel consenti par la SCI SAINT BERTIN d'une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995 tacitement reconductible pour une période de même durée

**ROANNE : 35 rue Albert Thomas**

Bail professionnel consenti par la SCI DLM à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1998 pour se terminer le 31 août 2007

**REIMS : 95 bld du Général Leclerc**

Bail commercial consenti par la société REIMS DEVELOPPEMENT à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1998 pour une durée de 9 ans

**DOL DE BRETAGNE : 2 Place Châteaubriand**

Bail professionnel d'une durée de 6 ans, renouvelable par tacite reconduction pour une période de même durée, consenti par Mr et Mme HESRY à compter du 1<sup>er</sup> septembre 1999

**ORLEANS : 33/35 avenue de Paris**

Bail commercial consenti par la SCI ORLEANS ABC II d'une durée de 9 ans à compter du 17 juillet 2000

**GIEN : 43 place de la Victoire**

Bail commercial consenti par la SCI JPM d'une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1998

**MONTARGIS : 31 rue Coquillet**

Bail commercial consenti par la SCI Résidence Saint Roch d'une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> mars 2003

**SULLY SUR LOIRE : 7 rue Maréchal Foch**

Bail professionnel consenti par la SCI MAEVA d'une durée de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> mai 2003

**LILLE : 91 rue Nationale**

Bail professionnel consenti par la SCI SQUARE DUTILLEUL d'une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2004

## DEUXIEME PARTIE - PROPRIETE - JOUISSANCE

La société Amyot Exco Grant Thornton sera propriétaire et prendra possession des biens et droits mobiliers et immobiliers à elle apportés à titre de fusion à compter du jour de la réalisation définitive de cette dernière.

Jusqu'audit jour, la société Fidulor Grant Thornton continuera de gérer avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble de ses actifs sociaux.

Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important sans l'accord préalable de la société Amyot Exco Grant Thornton

)(P

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 30.09.2004 par la société Fidulor Grant Thornton seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits et risques de la société absorbante.

Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à la société Amyot Exco Grant Thornton, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 30.09.2004.

A cet égard, le représentant de la société Fidulor Grant Thornton déclare qu'il n'a pas été fait depuis le 30.09.2004 (et il s'engage à ne faire entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports) aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

En particulier, le représentant de la société absorbée déclare qu'il n'a été pris, depuis la date du 30.09.2004 (et qu'il ne sera pris jusqu'à la réalisation définitive de la fusion objet des présentes) aucune disposition de nature à entraîner une réalisation d'actif et qu'il n'a été procédé depuis ladite date du 30.09.2004 (et qu'il ne sera procédé jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion) à aucune création de passif en dehors du passif commercial courant.

### **TROISIEME PARTIE - CHARGES ET CONDITIONS**

#### *EN CE QUI CONCERNE LA SOCIETE ABSORBANTE*

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière, et notamment sous celles suivantes, que le représentant de la société absorbante oblige celle-ci à accomplir et exécuter, savoir :

- 1) La société absorbante prendra les biens et droits, et notamment le fonds libéral à elle apporté, avec tous ses éléments corporels et incorporels en dépendant, en ce compris notamment les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera lors de la prise de possession sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.
- 2) Elle exécutera à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurance contre l'incendie, les accidents et autres risques, et tous abonnements quelconques, y compris les branchements téléphoniques qui auraient pu être contractés. Elle exécutera, notamment, comme la société absorbée aurait été tenue de le faire elle-même, toutes les clauses et conditions jusqu'alors mises à la charge de la société Fidulor Grant Thornton.
- 3) La société absorbante sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la société absorbée.
- 4) La société absorbante supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, taxes, primes et cotisations d'assurance, redevances d'abonnement, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objet de l'apport-fusion.
- 5) La société absorbante se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens et droits apportés, et elle fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.
- 6) La société absorbante aura seule droit aux dividendes et autres revenus échus sur les valeurs mobilières et droits sociaux à elle apportés et fera son affaire personnelle, après réalisation définitive de la fusion, de la mutation à son nom de ces valeurs mobilières et droits sociaux.
- 7) La société absorbante sera tenue à l'acquit de la totalité du passif de la société absorbée, dans les termes et conditions où il est et deviendra exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exécution de toutes les conditions d'actes ou titres de créance pouvant exister, sauf à obtenir, de tous créanciers, tous accords modificatifs de ces termes et conditions.

118



8) En application de l'article 163 de l'annexe II du Code général des impôts et de la solution prévue par la note administrative du 6 avril 1962 (BOCD 1962-II-1943), la société absorbante déclare reprendre à son compte l'ensemble des droits et obligations de la société absorbée au regard de l'investissement dans la construction.

9) La société absorbante prendra les biens immobiliers à elle apportés dans l'état où ils existeront lors de la prise de possession, sans pouvoir exercer aucun recours ni répétition contre la société absorbée, à raison de fouilles ou excavations qui auraient pu être pratiquées sous les immeubles, et de tous éboulements qui pourraient en résulter par la suite, la nature du sol et du sous-sol n'étant pas garantie, comme aussi sans aucune garantie en ce qui concerne soit l'état des immeubles dépendant des biens apportés et les vices de toute nature, apparents ou cachés, soit enfin la désignation ou les contenances indiquées, toute erreur dans la désignation et toute différence de contenance en plus ou en moins, s'il en existe, devant faire le profit ou la perte de la société absorbante.

10) La société absorbante souffrira les servitudes passives, grevant ou pouvant grever les immeubles dont dépendent les biens apportés, sauf à s'en défendre et à profiter de celles actives, s'il en existe, le tout à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée et sans que la présente clause puisse donner à qui que ce soit plus de droit qu'il n'en aurait en vertu de titres réguliers non prescrits ou de la loi.

A cet égard, le représentant de la société absorbée déclare que ladite société n'a personnellement créé ni laissé acquérir aucune servitude sur les biens apportés et qu'à sa connaissance, il n'existe aucune servitude sauf celles pouvant résulter des titres de propriété, de la situation naturelle des lieux, de l'urbanisme et de tous titres et pièces, lois et décrets en vigueur.

11) La société absorbante sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion, dans le bénéfice et la charge des contrats de toute nature liant valablement la société absorbée à des tiers pour l'exploitation de son activité.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société Fidulor Grant Thornton s'engageant pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue de du transfert de ces contrats.

Conformément à la loi, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de l'apport entre la société absorbée et ceux de ses salariés transférés à la société absorbante par l'effet de la loi, subsisteront entre la société absorbante et lesdits salariés dont la liste est annexée.

La société Amyot Exco Grant Thorntno sera donc substituée aux sociétés absorbées en ce qui concerne toutes retraites, comme tout complément de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous avantages et autre charges en nature ou en espèces y compris les congés payés ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

12) La société absorbante s'engage à reprendre les engagements souscrits par la société absorbée à l'égard de Messieurs Paliès, Pons, et Tassou, mandataires sociaux, aux termes des conseils d'administration en date du 29 septembre 1999, et du 27 mars 2001.

*EN CE QUI CONCERNE LA SOCIETE ABSORBEE :*

1) Les apports à titre de fusion sont faits sous les garanties, charges et conditions ordinaires et de droit, et, en outre, sous celles qui figurent dans le présent acte.

2) Le représentant de la société absorbée s'oblige, ès-qualité, à fournir à la société absorbante tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Il s'oblige, notamment, et oblige la société qu'il représente, à faire établir, à première réquisition de la société Amyot Exco Grant Thornton, tous actes complétifs, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

3) Le représentant de la société absorbée, ès-qualité, oblige celle-ci à remettre et à livrer à la société absorbante aussitôt après la réalisation définitive de la fusion, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

4) Le représentant de la société absorbée oblige cette dernière à faire tout ce qui sera nécessaire pour permettre à la société absorbante d'obtenir le transfert à son profit et le maintien aux mêmes conditions, après réalisation définitive de la fusion, des prêts accordés à la société absorbée.

119 

## **QUATRIEME PARTIE - REMUNERATION DES APPORTS EFFECTUES A LA SOCIETE AMYOT EXCO GRANT THORNTON PAR LA SOCIETE FIDULOR GRANT THORNTON**

### 1) Evaluation des apports

L'estimation totale des biens et droits apportés par la société Fidulor Grant Thornton s'élève à la somme de 27 409 611 euros.

Le passif pris en charge par la société Amyot Exco Grant Thornton au titre de la fusion s'élève à la somme de 18 672 364 euros.

Balance faite, et après prise en compte d'un dividende à hauteur de 675 109 euros, la valeur nette des biens et droits apportés ressort à la somme de 8 062 138 euros.

### 2) Rémunération des apports

En rémunération des apports faits à la société Amyot Exco Grant Thornton, il sera attribué aux ayants droit de Fidulor Grant Thornton 60 874 actions d'une valeur nominale de 16 euros chacune créées par la société Amyot Exco Grant Thornton à titre d'augmentation de son capital pour un montant total de 973 984 euros, et il sera versé une soulte d'un montant global de 2 392 euros.

Ces actions nouvelles, toutes entièrement libérées, seront réparties entre les ayants droit à raison de 1 action de la société Amyot Exco Grant Thornton pour 4,80 actions de la société Fidulor Grant Thornton.

La rémunération ci-dessus convenue correspond à la parité de fusion arrêtée de façon forfaitaire, en sorte qu'elle ne saurait être changée à moins d'un mutuel assentiment des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés qui seront appelées à statuer sur l'opération, au motif que la consistance ou l'importance du patrimoine de l'une ou de l'autre société, ayant servi à établir cette parité, aurait été modifiée depuis la date de référence utilisée pour établir la consistance des éléments d'actif et de passif.

Les actions nouvelles à créer par la société Amyot Exco Grant Thornton seront soumises à toutes les dispositions statutaires de cette société et porteront jouissance à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2004 quelle que soit la date de réalisation définitive de la fusion.

Ces actions nouvelles seront immédiatement négociables dans les délais légaux.

### 3) Prime de fusion

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés (soit 8 062 138 euros) et la valeur nominale des actions qui seront créées par la société Amyot Exco Grant Thornton, absorbante, au titre de l'augmentation du capital susvisée (soit 973 984 euros), est égale à 7 088 154 euros et constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la société Amyot Exco Grant Thornton et sur laquelle porteront les droits de tous les actionnaires anciens et nouveaux de la société.

De convention expresse, il est précisé qu'il sera proposé à l'assemblée générale extraordinaire de la société absorbante :

- d'autoriser le Conseil d'administration à procéder à l'imputation sur la prime de fusion de tout ou partie des frais, droits et impôts résultant de la fusion;
- d'autoriser la réalisation sur ladite prime, de tous prélèvements en vue de satisfaire aux prescriptions de la réglementation fiscale ;
- en tant que de besoin, d'autoriser l'assemblée générale ordinaire à donner à la prime de fusion ou au solde de celle-ci toutes autres affectations que l'incorporation au capital.

100



## CINQUIEME PARTIE - DECLARATIONS

Le représentant de la société absorbée déclare :

### SUR LA SOCIETE ABSORBEE ELLE-MEME

- 1) Qu'elle n'est pas actuellement et n'a jamais été en état de faillite, de liquidation judiciaire, de liquidation de biens ou de règlement judiciaire, de redressement ou de liquidation judiciaires; qu'elle n'est pas actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement l'objet de poursuites pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité.
- 2) Qu'elle n'a contracté avec un tiers quelconque aucune interdiction de fabrication ou de commerce, sous quelque forme que ce soit, ni aucune clause de non-concurrence.
- 3) Qu'il n'existe aucun engagement financier ou autre, de nature à modifier la parité retenue pour la présente fusion.

### SUR LES BIENS APPORTES

- 1) Que les indications concernant la création du fonds libéral apporté figurent plus haut.
- 2) Que le patrimoine de la société n'est menacé d'aucune confiscation ou d'aucune mesure d'expropriation.
- 3) Que les éléments de l'actif apporté, au titre de la fusion, notamment les divers éléments corporels ou incorporels composant le fonds de commerce compris dans les apports, ne sont grevés d'aucune inscription de privilège de vendeur, hypothèque, nantissement, warrant, ou gage quelconque (cf annexe 4), et que lesdits éléments sont de libre disposition entre les mains de la société absorbée, sous réserve de l'accomplissement des formalités nécessaires pour la régularité de leur mutation.
- 4) Que le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société Fidulor Grant Thornton s'est élevé, savoir :
  - pour l'exercice clos le 30.09.2004 à 30 548 683 euros,
  - pour l'exercice clos le 30.09.2003 à 30 113 162 euros,
  - pour l'exercice clos le 30.09.2002 à 30 373 286 euros,Que les résultats réalisés pendant la même période sont les suivants :
  - pour l'exercice clos le 30.09.2004 à 622 744 euros,
  - pour l'exercice clos le 30.09.2003 à 559 749 euros.
  - pour l'exercice clos le 30.09.2002 à 803 042 euros.
- 5) Que les livres de comptabilité de la société Fidulor Grant Thornton feront l'objet d'un inventaire dont un exemplaire signé des représentants des sociétés absorbante et absorbée sera conservé par chacun d'eux; ces livres seront remis à la société absorbante dès la réalisation définitive de l'apport-fusion.

## SIXIEME PARTIE - CONDITIONS SUSPENSIVES

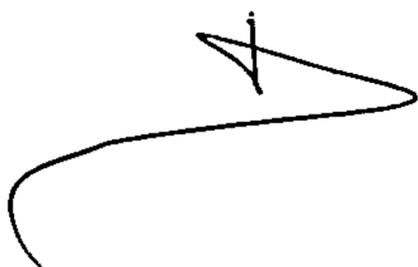
- 1) Approbation de la fusion par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée;
- 2) Approbation de la fusion, par voie d'absorption de la société Fidulor Grant Thornton par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Amyot Exco Grant Thornton qui augmentera le capital de cette dernière, en conséquence de la fusion.

Le tout dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

La réalisation de ces conditions suspensives sera suffisamment établie, vis-à-vis de quiconque, par la remise d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de chacune des délibérations des assemblées générales des sociétés Amyot Exco Grant Thornton et Fidulor Grant Thornton.

La constatation matérielle de la réalisation définitive de la fusion pourra avoir lieu par tous autres moyens appropriés.

), (f



## SEPTIEME PARTIE - REGIME FISCAL

### DISPOSITIONS GENERALES

Les représentants de la société absorbante et de la société absorbée obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur, en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions ou taxes résultant de la réalisation définitive des apports faits à titre de fusion.

Par ailleurs, et pour autant que ces dispositions pourront trouver application :

#### **Au regard de l'impôt sur les sociétés :**

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, la fusion prend effet le 30 septembre 2004. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires, produits depuis cette date par l'exploitation de la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée seront englobés dans le résultat imposable de la société absorbante.

Les représentants de la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée et de la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante déclarent placer la présente fusion sous le régime spécial mentionné à l'article 210 A du Code général des impôts.

1. En application de l'article 210A du CGI la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante prend les engagements suivants :

- a) La présente fusion retenant les valeurs comptables au 30.09.2004 comme valeur d'apport des éléments de l'actif immobilisé de la société absorbée, la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante, conformément aux dispositions de l'instruction administrative du 11 août 1993 (BOI 4 I-1-93) et de l'instruction du 3 août 2000 (BOI 4 I-2-00), reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la société absorbée en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société absorbée ;
- b) La société absorbante reprendra au passif de son bilan les provisions dont l'imposition est différée chez la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée ;
- c) La société absorbante se substituera à la société Fidulor Grant Thornton, société apporteuse pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière ;
- d) La société absorbante calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée ;
- e) La société absorbante réintègrera dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, dans les conditions fixées par l'article 210A-3-d du Code général des impôts, les plus-values dégagées par la fusion sur l'apport des biens amortissables sur une durée, selon le cas, de 5 ou 15 ans ou sur la durée moyenne pondérée d'amortissement des biens. En cas de cession d'un bien amortissable, la société absorbante soumettra à imposition immédiate la fraction de la plus-value afférente au bien cédé qui n'a pas encore été réintégrée ;
- f) La société absorbante inscrira à son bilan, les éléments apportés autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée ; à défaut, elle comprendra dans ses résultats de l'exercice de la fusion, le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la société absorbée ;
- g) La société absorbante reprendra à son passif, comme prévu à l'article 210 A-3 du Code général des impôts, la réserve spéciale où la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée a porté les plus-values à long terme soumises à un taux réduit de l'impôt sur les sociétés et réalisées avant l'opération de fusion ou éventuellement lors de cette opération ;

108



## **Au regard de la taxe sur la valeur ajoutée**

- 1) Afin que l'apport des biens mobiliers d'investissement bénéficie de la dispense de taxation prévue par l'instruction administrative du 22 février 1990, 3A-6-90, la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante s'engage à soumettre à la TVA les cessions ultérieures de ces biens et à procéder le cas échéant aux régularisations prévues aux articles 207 bis, 210 et 215 de l'annexe II au code général des impôts, qui auraient été exigibles si la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée avait continué à utiliser le bien. La société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante enverra au service des impôts dont elle relève une déclaration en double exemplaire, se référant à la présente fusion et contenant le présent engagement ;
- 2) Afin de bénéficier de la dispense de taxation sur les immeubles apportés et d'être dispensée des régularisations de déductions relatives à ces immeubles comme le prévoit la documentation administrative 3D 1411 n° 73, la société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante, s'engage à opérer les régularisations de déductions dans les mêmes conditions que la société Fidulor Grant Thornton, société absorbée devrait les effectuer si elle continuait son activité. La société Amyot Exco Grant Thornton, société absorbante, adressera au service des impôts dont elle relève une déclaration en double exemplaire faisant référence à la présente fusion et mentionnant cet engagement ;
- 3) La société absorbante déclare qu'elle demandera le remboursement du crédit de taxe déductible dont est titulaire la société absorbée, en application de la documentation administrative 3D-1411 ;
- 4) La société Fidulor Grant Thornton société absorbée précise qu'elle se réserve la possibilité, en tant que de besoin, de soumettre à la TVA, le jour où le traité de fusion sera devenu définitif, tout ou partie des biens compris dans l'apport. Mention sera faite de cette taxe sur un document tenant lieu de facture établi au nom de la société absorbante, laquelle en réglerait le montant à la société absorbée ;

## **OBLIGATIONS DECLARATIVES**

Les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

- à joindre aux déclarations des sociétés absorbée et absorbante, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts,
- en ce qui concerne la société absorbante, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.

## **ENREGISTREMENT**

Le présent projet de fusion sera soumis au droit fixe de 230 euros.

## **HUITIEME PARTIE - DISPOSITIONS DIVERSES**

### **FORMALITES**

- 1) La société absorbante remplira toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués au titre de la fusion.
- 2) La société absorbante fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
- 3) La société absorbante devra, en ce qui concerne les mutations de valeurs mobilières et droits sociaux qui lui ont apportés, se conformer aux dispositions statutaires des sociétés considérées relatives aux mutations desdites valeurs et droits sociaux.
- 4) La société absorbante remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable au tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

)(f



## DESISTEMENT

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

## REMISE DE TITRES

Il sera remis à la société Amyot Exco Grant Thornton, lors de la réalisation définitive de la fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société Fidulor Grant Thornton ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et autres droits sociaux et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés par la société Fidulor Grant Thornton à la société Amyot Exco Grant Thornton.

## FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donnera ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société absorbante, ainsi que son représentant l'y oblige.

## ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualité, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

## POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

En outre, les soussignés agissant dans un intérêt commun, donnent tous pouvoirs à Maître Damien Brac de la Perrière à l'effet d'établir tous actes complétifs ou rectificatifs d'erreurs ou d'omissions relatives aux parties et aux biens et droits, notamment aux biens immobiliers apportés.

Fait à Paris  
Le 31 mai 2005

En 9 exemplaires exemplaires, dont :  
UN pour l'enregistrement,  
UN pour chaque partie,  
QUATRE pour les dépôts au Greffe prévus par la loi,  
UN pour l'INPI.  
et UN pour être ultérieurement déposé au rang des minutes  
de Maître Damien Brac de la Perrière notaire, avec reconnaissance d'écriture et de signature.

128  
Pour la SA Amyot Exco Grant Thornton  
Daniel Kurkdjian

Pour la SA Fidulor Grant Thornton  
Jean-Charles Paliès

# **Etats financiers**

Société Amyot Exco Grant Thornton

Exercice clos le 30 Septembre 2004

**Amyot Exco Grant Thornton**  
S.A à Directoire et Conseil de Surveil.  
au capital de 1 082 512 Euros  
Siège social : 100 rue de Courcelles  
75017 PARIS

BILAN ACTIF	En Euros	Exercice clos le 30/09/2004			Exercice 30/09/2003
		Brut	Amortissements & Provisions	Net	
Capital souscrit non appelé					
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>3 181 866</b>	<b>470 364</b>	<b>2 711 502</b>	<b>2 690 707</b>
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, licences, droits et valeurs similaires	492 840	470 364	22 476	1 681	
Fonds commercial (1)	2 689 026		2 689 026	2 689 026	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>1 516 663</b>	<b>479 743</b>	<b>1 036 920</b>	<b>468 775</b>
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 516 663	479 743	1 036 920	468 775	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations financières (2)</b>		<b>7 209 166</b>	<b>456 170</b>	<b>6 752 996</b>	<b>6 822 272</b>
Participations	6 536 116	277 170	6 258 946	6 188 335	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts	299 531		299 531	291 213	
Autres immobilisations financières	373 519	179 000	194 519	342 723	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>11 907 695</b>	<b>1 406 277</b>	<b>10 501 418</b>	<b>9 981 754</b>
<b>Stocks et en-cours</b>					
Matières premières et autres approvisionnements					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	5 277		5 277	2 370	
<b>Créances (3)</b>	<b>14 522 762</b>	<b>1 404 139</b>	<b>13 118 622</b>	<b>9 771 936</b>	
Clients et comptes rattachés	10 170 531	1 389 966	8 780 565	7 237 397	
Autres créances	4 352 231	14 173	4 338 058	2 534 539	
Capital souscrit - appelé, non versé					
<b>Trésorerie</b>	<b>290 407</b>		<b>290 407</b>	<b>136 549</b>	
Actions propres					
Autres titres	30 741		30 741	30 741	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	259 666		259 666	105 808	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>14 818 446</b>	<b>1 404 139</b>	<b>13 414 307</b>	<b>9 910 855</b>	
Charges constatées d'avance (3)	898 912		898 912	503 277	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion Actif					
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>27 625 053</b>	<b>2 810 416</b>	<b>24 814 637</b>	<b>20 395 886</b>
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont à moins d'un an (brut)					
(3) Dont à plus d'un an (brut)					

<b>BILAN PASSIF</b>		<b>Exercice</b>	<b>Exercice</b>
<i>En Euros</i>		<b>30/09/2004</b>	<b>30/09/2003</b>
Capital	(dont versé : 1 082 512 )	1 082 512	1 082 512
Primes d'émission, de fusion, d'apport		3 008 743	3 008 743
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserve légale		108 251	108 251
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		603 096	603 096
Autres réserves		1 510 350	631 854
Report à nouveau (débitaire ou créditeur)		617 527	617 527
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>902 826</b>	<b>878 497</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>7 833 305</b>	<b>6 930 479</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>			
Provisions pour risques		145 099	55 215
Provisions pour charges		57 500	81 200
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>202 599</b>	<b>136 415</b>
<b>Emprunts et Dettes Financières</b>		<b>5 913 419</b>	<b>3 648 043</b>
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		4 104 199	2 734 173
Emprunts et dettes financières (3)		1 809 221	913 870
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		750	1 118
<b>Autres Dettes</b>		<b>10 418 357</b>	<b>9 314 225</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 499 949	2 780 460
Dettes Sociales		4 014 076	4 190 798
Dettes Fiscales		2 406 773	2 033 380
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		497 559	309 587
<b>DETTES (1)</b>		<b>16 332 527</b>	<b>12 963 386</b>
Produits constatés d'avance (1)		446 205	365 605
Ecarts de conversion Passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>24 814 637</b>	<b>20 395 886</b>
(1) Dont à plus d'un an			
(1) Dont à moins d'un an		12 920 127	10 751 739
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) Dont emprunts participatifs			

COMPTES DE RESULTAT <i>En Euros</i>	30/09/04	30/09/03	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>24 488 639</b>	<b>25 640 463</b>	<b>-1 151 824</b>	<b>-4%</b>
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	24 488 639	25 640 463	-1 151 824	-4%
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>2 486 201</b>	<b>1 015 352</b>	<b>1 470 849</b>	<b>145%</b>
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions et transfert de charges	2 474 950	945 948	1 529 003	162%
Autres produits	11 250	69 404	- 58 154	-84%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>26 974 840</b>	<b>26 655 816</b>	<b>319 025</b>	<b>1%</b>
<b>Achats</b>	<b>2 250 096</b>	<b>1 933 505</b>	<b>316 590</b>	<b>16%</b>
Achats de marchandises				
Variation des stocks de marchandises				
Achat de matières premières et approvisionnements				
Variation des stocks de matières et approvisionnements				
Achats d'études et de prestations de services	1 907 048	1 624 139	282 909	17%
Achats non stockés de matières et fournitures	340 282	256 991	83 292	32%
Autres achats	2 765	52 376	- 49 610	-95%
<b>Services extérieurs</b>	<b>6 346 392</b>	<b>5 546 207</b>	<b>800 185</b>	<b>14%</b>
Services extérieurs (a)	3 427 869	2 989 066	438 803	15%
Autres services extérieurs	2 918 523	2 557 141	361 382	14%
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>498 638</b>	<b>525 710</b>	<b>- 27 072</b>	<b>-5%</b>
<b>Frais de personnel</b>	<b>15 759 766</b>	<b>15 942 055</b>	<b>- 182 289</b>	<b>-1%</b>
Salaires et traitements	10 477 542	10 704 121	- 226 579	-2%
Charges sociales	5 282 224	5 237 934	44 290	1%
<b>Dotations aux amort. et aux provisions</b>	<b>509 737</b>	<b>623 746</b>	<b>- 114 009</b>	<b>-18%</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	128 424	232 445	- 104 022	-45%
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant	288 929	278 586	10 344	4%
Dotations aux provisions pour risques et charges	92 384	112 715	- 20 331	-18%
Autres charges	17 018	736 061	- 719 043	-98%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>25 381 647</b>	<b>25 307 284</b>	<b>74 363</b>	<b>0%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (à Reporter)</b>	<b>1 593 193</b>	<b>1 348 531</b>	<b>244 661</b>	<b>18%</b>

COMPTE DE RESULTAT (suite) <i>En Euros</i>	30/09/04	30/09/03	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (report)</b>	<b>1 593 193</b>	<b>1 348 531</b>	<b>244 661</b>	<b>18%</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>	<b>864 100</b>	<b>277 684</b>	<b>586 416</b>	<b>N.S.</b>
Produits financiers de participations (3)	440 543	111 761	328 782	N.S.
Produits / autres valeurs mobilières et créanc. de l'actif immob. (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	51 597	162 811	- 111 213	-68%
Reprises sur provisions et transfert de charges	342 461		342 461	
Différences positives de change	29 498	3 112	26 386	N.S.
Produits nets sur cessions de V.M.P.				
<b>Charges financières</b>	<b>477 498</b>	<b>140 540</b>	<b>336 958</b>	<b>N.S.</b>
Dotations financières aux amortissements et aux provisions	271 851		271 851	
Intérêts et charges assimilées (4)	188 188	138 534	49 653	36%
Différences négatives de change	17 459	2 006	15 453	N.S.
Charges nettes sur cessions de V.M.P.				
<b>Résultat financier</b>	<b>386 603</b>	<b>137 144</b>	<b>249 459</b>	<b>182%</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 979 795</b>	<b>1 485 675</b>	<b>494 120</b>	<b>33%</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>29 963</b>	<b>426 264</b>	<b>- 396 302</b>	<b>-93%</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 194	- 3 194	-100%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 763	423 070	- 419 307	-99%
Reprises sur provisions et transferts de charges	26 200		26 200	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 033 590</b>	<b>485 437</b>	<b>548 153</b>	<b>113%</b>
Sur opérations de gestion	537 361	37 942	499 419	N.S.
Sur opérations en capital		423 795	- 423 795	-100%
Dotations aux amortissements et aux provisions	496 230	23 700	472 530	N.S.
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-1 003 628</b>	<b>- 59 173</b>	<b>- 944 455</b>	<b>N.S.</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		143 004	- 143 004	-100%
Impôts sur les bénéfices	73 341	405 001	- 331 660	-82%
<b>TOTAL des PRODUITS</b>	<b>27 868 903</b>	<b>27 359 764</b>	<b>509 139</b>	<b>2%</b>
<b>TOTAL des CHARGES</b>	<b>26 966 076</b>	<b>26 481 267</b>	<b>484 810</b>	<b>2%</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>902 826</b>	<b>878 497</b>	<b>24 330</b>	<b>3%</b>
(a) dont redevances de crédit-bail mobilier	46 720	38 840	7 881	20%
(a) dont redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entreprises liées	492 104	212 065	280 039	132%
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées	17 178	26 632	- 9 454	-35%

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION <i>En Euros</i>	30/09/2004		30/09/2003		30/09/2002	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>24 488 639</b>	<b>100,0</b>	<b>25 640 463</b>	<b>100,0</b>	<b>26 852 918</b>	<b>100,0</b>
Ventes de marchandises						
Coût d'achat des marchandises vendues	-					
<b>Marge commerciale (a)</b>						
<b>Production de l'exercice</b>	<b>24 488 639</b>	<b>100,0</b>	<b>25 640 463</b>	<b>100,0</b>	<b>26 852 918</b>	<b>100,0</b>
Production vendue de biens						
Production vendue de services	24 488 639	100,0	25 640 463	100,0	26 852 918	100,0
Variation de la production stockée						
Production immobilisée						
<b>Matières premières et sous-traitance</b>	<b>- 1 909 813</b>	<b>100,0</b>	<b>1 676 515</b>	<b>100,0</b>	<b>1 565 024</b>	<b>100,0</b>
Achats de matières premières et approv.						
Variation de stocks						
Achats d'études et de prestations de services	1 907 048	99,9	1 624 139	96,9	1 511 169	96,6
Autres achats	2 765	0,1	52 376	3,1	53 855	3,4
<b>Marge brute de production (b)</b>	<b>22 578 826</b>	<b>92,2</b>	<b>23 963 949</b>	<b>93,5</b>	<b>25 287 893</b>	<b>94,2</b>
<b>Marge brute globale (a + b)</b>	<b>22 578 826</b>	<b>92,2</b>	<b>23 963 949</b>	<b>93,5</b>	<b>25 287 893</b>	<b>94,2</b>
Achats non stockés de matières et fournitures	340 282	1,4	256 991	1,0	277 439	1,0
Services extérieurs	6 346 392	25,9	5 546 207	21,6	5 198 565	19,4
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>6 686 674</b>	<b>27,3</b>	<b>5 803 197</b>	<b>22,6</b>	<b>5 476 003</b>	<b>20,4</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>15 892 152</b>	<b>64,9</b>	<b>18 160 752</b>	<b>70,8</b>	<b>19 811 890</b>	<b>73,8</b>
Subventions d'exploitation	+					
Impôts et taxes et versements assimilés	- 498 638	2,0	525 710	2,1	485 213	1,8
Salaires et traitements	- 10 477 542	42,8	10 704 121	41,7	11 460 338	42,7
Charges sociales	- 5 282 224	21,6	5 237 934	20,4	5 514 617	20,5
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>( 366 252)</b>	<b>-1,5</b>	<b>1 692 986</b>	<b>6,6</b>	<b>2 351 721</b>	<b>8,8</b>
Reprises amortissements, provisions et transfert	+ 2 474 950	10,1	945 948	3,7	150 868	0,6
Autres produits	+ 11 250	N.S.	69 404	0,3	22 354	N.S.
Dotations aux amortissements et provisions	- 509 737	2,1	623 746	2,4	1 040 541	3,9
Autres charges d'exploitation	- 17 018	N.S.	736 061	2,9	32 890	0,1
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1 593 193</b>	<b>6,5</b>	<b>1 348 531</b>	<b>5,3</b>	<b>1 451 513</b>	<b>5,4</b>
Quotes-parts résultat s/opérations faites en commun						
<b>Résultat financier</b>	<b>386 603</b>	<b>1,6</b>	<b>137 144</b>	<b>0,5</b>	<b>684 609</b>	<b>2,5</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>1 979 795</b>	<b>8,1</b>	<b>1 485 675</b>	<b>5,8</b>	<b>2 136 122</b>	<b>8,0</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(1 003 628)</b>	<b>-4,1</b>	<b>( 59 173)</b>	<b>-0,2</b>	<b>44 780</b>	<b>0,2</b>
Participation des salariés	-		143 004	0,6	183 122	0,7
Impôt sur les bénéfices	- 73 341	0,3	405 001	1,6	504 501	1,9
<b>RESULTAT NET</b>	<b>902 826</b>	<b>3,7</b>	<b>878 497</b>	<b>3,4</b>	<b>1 493 279</b>	<b>5,6</b>

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

L'exercice présente les caractéristiques suivantes :

Total Bilan :	24 814 637 euros
Chiffre d'affaires :	24 488 639 euros
Résultat :	902 826 euros
Nombre de salariés :	188

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er octobre 2003 au 30 septembre 2004.

L'annexe, partie intégrante des comptes annuels, est établie sous sa forme dite de base.

Faits marquants de l'exercice :

A compter du 1er octobre 2003, la société a rejoint le groupe d'Intégration fiscale de la société mère Grant Thornton constituée d'elle même et de sa filiale Fidulor Grant Thornton. Grant Thornton se constitue seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Sur l'exercice 2003 - 2004, un changement de méthodes comptables est intervenu suite à une politique d'harmonisation groupe. Les produits liés aux refacturations Intercompagnies ont été comptabilisés en Transferts de charges d'exploitation pour

un montant de 2 257 K€ euros au titre de l'exercice clos au 30.09.2004, les transferts de charges d'exploitations liés aux flux intercompagnies se seraient établis à 1 531 K€ au titre de l'exercice clos au 30.09.2003.

A méthode constante, le Chiffre d'affaires a évolué de la façon suivante :

	REEL N	PROFORMA N-1
Honoraires	24 488	24 109
Transferts de charges	2 257	1 531
Total	26 745	25 640

## **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **PRINCIPES GENERAUX**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### **MODES ET METHODES D'EVALUATION**

#### **- Immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, hors frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées de vie généralement admises.

Les durées et méthodes d'amortissement les plus généralement retenues sont les suivantes :

	DUREE	METHODE
Constructions L	de 8 ans à 10	ans
Installations générales, agencements, aménagements divers L	de 3 ans à 10	ans
Matériel de transport L	de 4 ans à 5	ans
Matériel de bureau et informatique L - D	de 2 ans à 10	ans
Mobilier L	de 2 ans à 10	ans

L = Linéaire ; D = Dégressif

Un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, pour prendre en compte les dépréciations complémentaires résultant d'une réduction de la durée de vie des immobilisations.

#### **- Immobilisations financières**

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique.

La valeur d'inventaire est déterminée à partir de la situation nette comptable, des perspectives de rentabilité de la filiale et de la valeur du fond de commerce.

**- Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**- Créances et dettes**

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**- Provisions pour risques et charges**

Elle sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

**- Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

**CAPITAL SOCIAL**

	AU DEBUT DE L'EXERCICE	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	AU DEBUT DE L'EXERCICE	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
<b>ACTIONS</b>	67 657			67 657	16	16
<b>CATEGORIE</b>	<b>NOMBRE DE TITRES</b>				<b>VALEUR NOMINALE</b>	

## ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	AUGMENTATION		DIMINUTION		VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	VALEUR BRUTE DES IMMOBILISATIONS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	REEVALUATION LEGALE Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Consécutive à une réévaluation pratiquée en cours d'exercice	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Par virements de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors services			
Frais d'établissements et frais de recherche et de développement							
Autres immobilisations incorporelles		38 002		107 671	3 251 536	3 181 866	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>38 002</b>		<b>107 671</b>	<b>3 251 536</b>	<b>3 181 866</b>	
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Instal. générales, agenc., amén. des constructions					1 133 070	846 796	
Instal. techniques, matériel et outillage industriels					3 212	357	
Instal. générales, agenc., aménagement divers					1 007 227	669 510	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>996 592</b>		<b>1 623 438</b>	<b>2 143 509</b>	<b>1 516 663</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations					6 536 116	6 536 116	
Autres titres immobilisés					633 937	673 050	
Prêts et autres immobilisations financières		117 377		78 263			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>117 377</b>		<b>78 263</b>	<b>7 170 052</b>	<b>7 209 166</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 151 970</b>		<b>1 809 372</b>	<b>12 565 097</b>	<b>11 907 695</b>	

## ETAT DES AMORTISSEMENTS

	AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES					AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
	MONTANT DES AMORTISSEMENTS AU DEBUT DE L'EXERCICE	Dotation de l'exercice	Diminutions : amort. affecté aux sorties de l'actif et reprises	MONTANT DES AMORTISSEMENTS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VENTILATION DE LA DOTATION DE L'EXERCICE	Dotation	Reprise
					Linéaire	Dégressif	Except.
Frais d'établissements et frais de recherche et de développement							
Autres immobilisations incorporelles	560 828	17 206	107 671	470 364	17 206		
<b>IMMO. INCORPORELLES</b>	<b>560 828</b>	<b>17 206</b>	<b>107 671</b>	<b>470 364</b>	<b>17 206</b>		
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Instal. générales, agencement, aménagement des constructions							
Instal. techniques, matériel et outillage industriels							
Instal. générales, agencements, aménagement divers	811 015	343 225	1 133 070	21 170	65 604	277 621	
Matériel de transport	3 212		2 855	357			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	860 507	85 222	487 513	458 217	22 227	39 609	
Emballages récupérables et divers							
<b>IMMO. CORPORELLES</b>	<b>1 674 734</b>	<b>428 447</b>	<b>1 623 438</b>	<b>479 743</b>	<b>87 831</b>	<b>317 230</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 235 563</b>	<b>445 653</b>	<b>1 731 109</b>	<b>950 107</b>	<b>105 037</b>	<b>23 386</b>	<b>317 230</b>

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

	VALEUR BRUTE AU BILAN	TAUX D'AMORTIS- SEMENTS
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital et opérations diverses (fusion, scission, transformation)		
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT</b>		
Droit au bail		
Eléments acquis du fonds de commerce	101 363	
Eléments du fonds de commerce reçus en apport	2 587 663	
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation		
Autres		
<b>FONDS COMMERCIAL</b>	<b>2 689 026</b>	
Autres		
Logiciels	492 840	
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>492 840</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 181 866</b>	

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

	MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	Augmentations	Diminutions	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
		Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	
Prov. pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Prov. pour investissements (1)				
Prov. pour hausse des prix (2)				
Prov. pour fluctuations des cours				
Amortissements dérogatoires				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Prov. fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Prov. pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées (3)				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Prov. pour litiges				
Prov. pour garanties données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Prov. pour amendes et pénalités				
Prov. pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligations similaires				
Prov. pour impôts (3)	81 200		23 700	57 500
Prov. pour renouvellement des immobilisations				
Prov. pour grosses réparations				
Prov. pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres prov. pour risques et charges (3)	55 215	92 384	2 500	145 099
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE</b>	<b>136 415</b>	<b>92 384</b>	<b>26 200</b>	<b>202 599</b>
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de placement et participation	347 781	271 851	342 461	277 170
Sur autres immobilisations financières (3)		179 000		179 000
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	1 319 633	288 929	218 596	1 389 966
Autres prov. pour dépréciations (3)	14 173			14 173
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>1 681 587</b>	<b>739 780</b>	<b>561 058</b>	<b>1 860 309</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 818 002</b>	<b>832 165</b>	<b>587 258</b>	<b>2 062 909</b>

- d'exploitation  
Dont dotations et reprises : - financières  
- exceptionnelles

381 314	218 596
271 851	342 461
179 000	26 200

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

(1) Provisions réservées aux entreprises faisant participer leurs salariés aux résultats de l'entreprise (Ordonnance n°86-1134 du 21/10/1986).

(2) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision.

(3) à détailler sur feuillet séparé selon l'objet des provisions.

**PROVISIONS INSCRITES AU BILAN (Détail)**

MONTANT AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION	DIMINUTION	MONTANT A LA FIN DE L'EXERCICE
	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	

<b>PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX</b>				

<b>AUTRES PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				

PROVISION POUR IMPOT	81 200		23 700	57 500
<b>PROVISIONS POUR IMPOTS</b>	<b>81 200</b>		<b>23 700</b>	<b>57 500</b>

LITIGES	55 215	92 384	2 500	145 099
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>55 215</b>	<b>92 384</b>	<b>2 500</b>	<b>145 099</b>

GRANT THORNTON IBS	342 461		342 461	
I.G.E.C.		271 851		271 851
GT SLOVAKIE ET GT AUDIT SLOVAKIE	5 319			5 319
DEPOTS DE GARANTIE		179 000		179 000
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES AUTRES IMMOB. FINANCIERES</b>	<b>347 780</b>	<b>450 851</b>	<b>342 461</b>	<b>456 170</b>

SUR CREANCES CLIENTS	1 319 633	288 929	218 596	1 389 966
DEBITEURS DIVERS	14 173			14 173
<b>AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>1 333 806</b>	<b>288 929</b>	<b>218 596</b>	<b>1 404 139</b>

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

	MONTANT BRUT TOTAL	ECHEANCE A :	
		UN AN AU PLUS	PLUS D'UN AN
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)	299 531	299 531	
Autres immobilisations financières	373 519	373 519	
Clients douteux ou litigieux	1 876 050		1 876 050
Autres créances clients	8 294 481	8 294 481	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	26 867	26 867	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 568	15 568	
Impôts sur les bénéfices	486 974	486 974	
Taxe sur la valeur ajoutée	354 355	354 355	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	3 318 922	1 124	3 317 798
Débiteurs divers	149 544	149 544	
Charges constatées d'avance	898 912	898 912	
<b>CREANCES</b>	<b>16 094 723</b>	<b>10 900 876</b>	<b>5 193 848</b>

(1) - Montant des prêts accordés en cours d'exercice	14 196
(1) - Montant des prêts remboursés en cours d'exercice	5 879
(2) - Prêts & avances consenties aux ass. (pers. physiques)	

	MONTANT BRUT TOTAL	ECHEANCE A :		
		UN AN AU PLUS	PLUS D'UN AN ET MOINS DE 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
- à deux ans maximum à l'origine	7 031	7 031		
- à plus de deux ans à l'origine	4 097 167	799 735	3 027 568	269 864
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	454 915	199 892	255 024	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 499 949	3 499 949		
Personnel et comptes rattachés	1 923 633	1 923 633		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 090 443	2 090 443		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	2 144 490	2 144 490		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés	262 282	262 282		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 354 305	1 048 906	305 399	
Autres dettes	497 559	497 559		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	446 205	446 205		
<b>DETTES</b>	<b>16 777 982</b>	<b>12 920 127</b>	<b>3 587 991</b>	<b>269 864</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 900 000
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	532 778
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	

**COMPTES DE REGULARISATION ACTIF ET PASSIF**

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		7 031
Emprunts et dettes financières divers		86 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		939 858
Dettes fiscales et sociales		3 299 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		496 615
- Clients Avoirs à établir	309 566	
- Assurance Retraite	152 449	
- Contrats d'assurances	34 600	
<b>CHARGES A PAYER</b>		<b>4 829 955</b>

Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		1 925 371
Autres créances :		169 563
- Indemnités de prévoyance à recevoir	14 841	
- Personnel produits à recevoir	8 154	
- Fournisseurs Avoirs à recevoir	146 568	
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>2 094 934</b>

**CHARGES****PRODUITS**

Charges et produits d'exploitation	898 912	446 205
Charges et produits financiers		
Charges et produits exceptionnels		
<b>CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>	<b>898 912</b>	<b>446 205</b>

**TRANSFERTS DE CHARGES**

NATURE	MONTANT
Remboursement machine à café, boissons	5 248
Ristournes fournisseurs	849
Remboursement IJSS salariés partis	15 819
Refacturation formation/documentation	81 003
Refacturation frais de personnel	18 869
Refacturation frais de déplacement	-8 034
Refacturation locaux	414 124
Refacturation informatique	242 525
Refacturation fournitures et affranchissement	4 609
Refacturation communication	41 040
Refacturation prestations	1 026 028
Refacturation cotisations	414 274
<b>TOTAL</b>	<b>2 256 354</b>

**ECARTS DE CONVERSION SUR CREANCES ET DETTES  
EN MONNAIES ETRANGERES**

ACTIF (montant)	PASSIF (montant)	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change
--------------------	---------------------	--	--------------------------------------

Sur immobilisations non financières				
Sur immobilisations financières				
Sur créances				
Sur dettes financières				
Sur dettes d'exploitation				
Sur dettes sur immobilisations				
<b>TOTAL</b>				

**MONTANT DES DETTES ET DES CREANCES REPRESENTÉES  
PAR DES EFFETS DE COMMERCE**

Créances rattachées à des participations	
Créances clients et comptes rattachés	33 373
Autres créances	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>33 373</b>

**VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN**

PERSONNEL SALARIE	Personnel mis à la disposition de l'entreprise (intérim, détaché, prêté)
----------------------	--

Cadres	114	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	74	
Ouvriers		
Vacataires internes		
<b>TOTAL</b>	<b>188</b>	

**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

FRANCE	EXPORT
--------	--------

Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	23 329 867	347 323
Autres		
Débours	785 651	25 798
<b>TOTAL</b>	<b>24 115 519</b>	<b>373 121</b>

**REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS**

CATEGORIE	MONTANT GLOBAL
Membres des organes d'administration	
Membres des organes de direction et de surveillance	
<b>TOTAL</b>	

Nous ne communiquons pas cette information car elle conduit à fournir la rémunération individuelle des dirigeants.

**VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES**

	RESULTAT AVANT IMPOT		IMPOT THEORIQUE	RESULTAT NET THEORIQUE
	COMPTABLE	FISCAL		
<b>RESULTAT COURANT</b>				
Résultat Courant	1 979 795	1 660 735	570 186	1 409 609
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ET PARTICIPATION</b>				
Résultat Exceptionnel	-1 003 628	-1 003 628	-344 579	-659 049
Participation		-143 004	-49 098	49 098
Crédit d'impôt Mécenat		-76 800	-26 368	26 368
	<b>976 167</b>	<b>437 303</b>	<b>150 141</b>	<b>826 026</b>
Imputation de crédits d'impôts, d'avoirs fiscaux			76 800	-76 800
Imputation d'amortissements différés, de reports déficitaires				
Créances d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs				
Autres :				
<b>IMPOT REEL DE L'EXERCICE</b>			<b>73 341</b>	
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>				<b>902 826</b>

**RESULTATS HORS EVALUATIONS DEROGATOIRES****RESULTAT NET DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)**

902 826

- + Impôt sur les bénéfices
- + Supplément d'impôt lié aux distributions
- Créances d'impôt sur les bénéfices

73 341

**RESULTAT AVANT IMPOT**

976 167

- + Amortissements dérogatoires (dotations-reprises)
- + Autres provisions réglementées
- + Autres évaluations dérogatoires

**RESULTAT HORS INCIDENCE EVALUATIONS DEROGATOIRES (avant impôt)**

976 167

**ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS  
DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT**

	BASES	IMPOTS
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>		
<b>CHARGES NON DEDUCTIBLES TEMPORAIREMENT</b>		
<b>PRODUITS NON TAXABLES TEMPORAIREMENT</b>		
<b>AUTRES</b>		
<b>ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>		
<b>PROVISIONS NON DEDUCTIBLES L'ANNEE DE COMPTABILISATION</b>		
<b>AUTRES</b>		
ORGANIC	26 908	9 328
PLUE VALUE LATENTE SUR SICAVS	5 029	1 727
<b>ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS</b>	<b>31 937</b>	<b>11 055</b>
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables		
Moins-values à long terme	995 143	
Plus-values sur éléments amortissables reçus lors d'une fusion ou opérations assimilées (régime de faveur)	2 413 811	
<b>ELEMENTS A IMPUTER</b>	<b>3 408 954</b>	

**DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES**

	MONTANT GARANTI PAR DES SURETES REELLES	NATURE DE LA SURETE CONSENTIE
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 208 113	Nantissements Actions
Emprunts et dettes divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>2 208 113</b>	

Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	437 441	Nantissement Actions Grant Thornton IBS.
Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	245 335	Nantissement Actions Grant Thornton IBS.
Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	103 051	Nantissement Actions Grant Thornton IBS.
Crédit Agricole solde dû au 30/09/2004	1 127 162	Nantissement Actions Grant Thornton IBS.
CIC solde dû au 30/09/2004	295 124	Nantissement Actions Grant Thornton IBS.

**MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS  
( HORS CREDIT-BAIL )**

**AU PROFIT DE :**

FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIEES	AUTRES
----------	---------------------	--------------------------------	--------

Avals et cautions	531 250			531 250
Nantissement sur cessions créances				
Effets escomptés non échus et autres mobilisations				
Autres engagements donnés	2 288 600			
<i>Nantissements titres Grant Thornton IBS</i>	2 208 113			2 208 113
<i>Location longue durée autres immo corp.</i>	80 487			80 487
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>2 819 850</b>			<b>2 739 363</b>

**ACCORDES PAR :**

FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIEES	AUTRES
----------	---------------------	--------------------------------	--------

Avals, cautions et garanties				
Autres engagements reçus				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				

***ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE***

Depuis le 1er octobre 1998, la société se libère partiellement de son engagement de retraite auprès d'une compagnie d'assurance.

**LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Capitaux propres y compris résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
---	--	-----------------------------------

**Filiales ( plus de 50% du capital détenu)**

**Participations (de 10 à 50% du capital détenu)**

**RENSEIGNEMENTS DETAILLES**

VOIR TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS PAGE 51

**Filiales non reprises dans le cadre précédent**

- françaises

- étrangères

**Participations non reprises dans le cadre précédent**

- françaises

- étrangères

**RENSEIGNEMENTS GLOBAUX**

**MONTANT CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES**

	ENTREPRISES LIEES	ENTREPRISES AVEC LESQUELLES LA SOCIETE A UN LIEN DE PARTICIPATION
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	6 528 437	7 679
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés	2 117 971	2 872
Autres créances	3 175 265	136 446
Capital souscrit, appelé, non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	961 830	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 423	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>POSTES DU BILAN</b>		
Intérêts des dettes rattachées à des participations		
Pertes sur créances liées à des participations		
Autres charges financières	17 178	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>17 178</b>	
Produits des participations		
- Revenus des titres de participations	440 543	
- Revenus sur autre forme de participations		
- Revenus des créances rattachées à des participations		
Autres produits financiers	47 578	3 983
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>488 121</b>	<b>3 983</b>

***TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS***



**RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE  
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	30/09/2000	30/09/2001	30/09/2002	30/09/2003	30/09/2004
--	------------	------------	------------	------------	------------

a) Capital social	1 031 424	1 031 424	1 082 512	1 082 512	1 082 512
b) Nombre des actions ordinaires existantes	67 657	67 657	67 657	67 657	67 657
c) Nombre des actions à dividende prioritaire					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer - par conversion d'obligations - par exercice de droits de souscription					
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					

a) Chiffre d'affaires hors-taxes	24 431 586	24 646 052	26 852 918	25 640 463	24 488 639
b) Résultat avant impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	1 799 587	1 348 325	3 046 686	1 149 751	1 666 728
c) Impôts sur les bénéfices	462 325	83 040	504 501	405 001	73 341
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	155 396		183 122	143 004	
e) Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	823 148	1 112 165	1 493 279	878 497	902 826
f) Montant des bénéfices distribués	464 141	561 553	1 488 454		
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>					

a) Résultat après impôt et participation des salariés mais avant amortissements et provisions	17,47	18,70	34,87	8,89	23,55
b) Résultat après impôt, participation des salariés, amortissements et provisions	12,17	16,44	22,07	12,98	13,34
c) Dividende attribué à chaque action	6,86	8,30	22,00		
<b>RESULTATS PAR ACTION</b>					

a) Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	223	225	215	209	188
b) Montant de la masse salariale	10 315 210	10 805 542	11 460 338	10 704 121	10 477 542
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, etc...)	4 960 752	5 279 011	5 514 617	5 237 934	5 282 224
<b>PERSONNEL</b>					

Page de garde

**BILAN ACTIF - PASSIF**

Bilan actif	1
Bilan passif	2

**COMPTE DE RESULTAT**

Compte de Résultat	3
Compte de Résultat (suite)	4
Soldes intermédiaires de gestion	5

**ANNEXE NORMALE**

Faits significatifs de l'exercice	6
Règles comptables	7
Capital social	9
Etat de l'actif immobilisé	10
Etat des amortissements	11
Immobilisations incorporelles	12
Provisions inscrites au bilan	13
Provisions inscrites au bilan (détail)	14
Etat des échéances des créances et des dettes	15
Compte de régularisation actif et passif	16
Transferts de charges	17
Ecart conversion s/créanc.& dettes en monnaie etr	18
Ventilation de l'effectif moyen	19
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Rémunérations des dirigeants	20
Commentaires rémunérations des dirigeants	20
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	21
Résultat hors évaluations dérogatoires	22
Accroissements/allègements dette future impôt	23
Dettes garanties par des sûretés réelles	24
Commentaires garanties par des sûretés réelles	24
Montant des engagements financiers (hors cr.-bail)	25
Engagements en matière de retraite	26
Liste des filiales et participations	27
Montant concernant les entreprises liées	28

**DETAIL BILAN ACTIF**

**DETAIL BILAN PASSIF**

**DETAIL PRODUITS EXPLOITATION**

**DETAIL DES AUTRES COMPTES RESULTAT**

**DOCUMENTS SOCIAUX**

Filiales et participations	29
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	31

**DOCUMENTS FISCAUX**

1

## BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050  
(2004)

4

N° 10937 \* 06

Formulaire obligatoire (article 33 A  
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FIDULOR GRANT THORNTON Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 42, avenue Georges Pompidou 69003 LYON Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 97050464300390 Code APE 741C

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le. 30092004	N-1 30092003			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de recherche et développement *	AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	499 530	AG	499 529	32 734	
		Fonds commercial (1)	AH	10 900 385	AI	10 900 385	11 353 975	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	40 374	AO	40 374	47 316	
		Constructions	AP	358 585	AQ	343 119	15 465	30 615
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	4 629 175	AU	3 647 868	981 307	1 182 128
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 502 769	CV	180 213	1 322 556	1 490 069
		Créances rattachées à des participations	BB	85 394	BC	85 394	108 550	
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts		BF	129 474	BG	129 474	129 474		
Autres immobilisations financières*		BH	300 115	BI	300 115	290 490		
TOTAL (II)		BJ	18 445 805	BK	4 670 731	13 775 073	14 665 354	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	1 228 604	BQ	1 228 604	964 813	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	12 229 054	BY	2 236 498	9 992 555	10 216 209
		Autres créances (3)	BZ	1 441 685	CA	38 107	1 403 578	861 903
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE			
Disponibilités		CF	584 330	CG	584 330	281 366		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	425 474	CI	425 474	348 771		
	TOTAL (III)	CJ	15 909 148	CK	2 274 605	13 634 543	12 673 063	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	34 354 954	IA	6 945 337	27 409 616	27 338 418	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				CP	85 394	(3) Part à plus d'un an	CR	2 112 298
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CEGID SA

N° 10938 \* 06  
Formulaire obligatoire (article 33 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA FIDULOR GRANT THORNTON

		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....	DA	4 676 080	4 676 080
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	349 172	349 172
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	467 608	467 608
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF	562 994	562 994
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	1 600 714	1 600 714
	Report à nouveau	DH	457 934	555 759
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	622 744	559 749
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	8 737 249
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	123 535	82 567
	Provisions pour charges	DQ	288 542	202 858
	TOTAL (III)	DR	412 077	285 425
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 649 909	2 574 788
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	1 347 892	1 283 636
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 475 194	1 319 307
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 052 144	1 166 722
	Dettes fiscales et sociales	DY	8 576 295	8 495 557
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	2 660	12 953
	Autres dettes	EA	410 039	608 260
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	2 746 154	2 819 687
	TOTAL (IV)	EC	18 260 290	18 280 914
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	27 409 616	27 338 418
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Écart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	810 742	810 742
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	18 506 344	16 459 534	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	139 503	71 539	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 3032

N° 10167 \* 08

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA FIDULOR GRANT THORNTON

		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	bicns *	FD		FE		FF	
		services *	FG	30 519 012	FH	29 670	FI	30 548 683
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	30 519 012	FK	29 670	FL	30 548 683	
	Production stockée*					FM	263 790	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	850	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 118 196	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	31 931 520
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	350 397	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 565 514	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	696 052	
	Salaires et traitements*					FY	14 224 418	
	Charges sociales (10)					FZ	5 696 389	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	417 189
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	779 910
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	249 132
	Autres charges (12)						GE	540 400
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	30 519 403	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	1 412 116	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	103 332	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	28 848	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	1 018	
Total des produits financiers (V)						GP	133 199	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	180 213	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	129 428	
	Différences négatives de change					GS	402	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	309 641
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(176 441)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 235 674	

(RENVIS : voir tableau n° 2033) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2031.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CEGID SA

Désignation de l'entreprise SA FIDULOR GRANT THORNTON

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 17 206	53 911	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 807 786	25 530	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD 824 993	79 441	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 75 945	117 501	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 467 281	25 795	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 96 991		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH 640 218	143 297	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 184 774	(63 856)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 201 665	77 635	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 596 040	370 120	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 32 889 713	32 348 745	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 32 266 968	31 788 996	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 622 744	559 749	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de location immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	II		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 78 826		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 19 413	17 093	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	A1 27 129	61 250	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle):		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Voir détail en annexe		640 219	824 994	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

# ANNEXES

**SA FIDULOR GRANT THORNTON**  
42, avenue Georges Pompidou  
69003 LYON

**Exercice du 01/10/03 au 30/09/04**

**SIRET :** 97050464300390      **NAF :** 741C  
*Activité : Expertise Comptable*

jep

## *Identification de l'entreprise*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

Désignation de l'entreprise : SA FIDULOR GRANT THORNTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/04, dont le total est de 27 409 616 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 622 744 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/03 au 30/09/04.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le par les dirigeants de l'entreprise.

JCP

## Sommaire

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

Annexe au bilan et au compte de résultat du 01/10/03 au 30/09/04		Informations		
Éléments n°		Produites	Non produites	
		Référence	N / S	N / A
<b>Règles et méthodes comptables</b>				
1	- Méthodes d'évaluation, calcul des amortissements et des provisions - Changement de méthode, dérogations - Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	ge001		
<b>Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat</b>				
2	État de l'actif immobilisé	ge002		
3	État des amortissements	ge003		
4	État des provisions	ge004		
5	État des échéances des créances et des dettes	ge005		
6	Informations et commentaires sur :			
.1	Éléments relevant de plusieurs postes du bilan	ge601		
.2	Réévaluation	ge602		X
.3	Frais d'établissement	ge603		X
.4	Frais de recherche appliquée et de développement	ge604		X
.5	Fonds commercial	ge605		
.6	Intérêts immobilisés	ge606		X
.7	Intérêts sur éléments de l'actif circulant	ge607		X
.8	Différences d'évaluation / éléments fongibles de l'actif circulant	ge608	X	
.9	Avances aux dirigeants	ge609		X
.10	Produits à recevoir	ge610		
.11	Charges à payer	ge611		
.12	Charges et produits constatés d'avance	ge612		
.13	Charges à répartir sur plusieurs exercices	ge613		X
.14	Composition du capital social	ge614		
.15	Parts bénéficiaires	ge615		X
.16	Obligations convertibles	ge616		X
.17	Ventilation chiffre d'affaires net	ge617	X	
.18	Ventilation impôt sur bénéfices	ge618		
<b>Engagements financiers et autres informations</b>				
7	Crédit-bail	ge007		X
8	Engagements financiers	ge008		
9	Dettes garanties par des sûretés réelles	ge009		
10	Incidence des évaluations fiscales dérogatoires	ge010		X
11	Accroissements et allègements de la dette future d'impôts	ge011		
12	Rémunérations des dirigeants	ge012		
13	Effectif moyen	ge013		
14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	ge014		X
15	Liste filiales et participations	ge015		

N / S : non significatif  
N / A : non applicable

)(0

## Règles et méthodes comptables

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Le fonds commercial n'est pas amortissable. Il peut, le cas échéant, donner lieu à la constatation d'une provision pour dépréciation.

Les logiciels sont amortis sur un an, prorata temporis.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- |                         |              |
|-------------------------|--------------|
| • Constructions         | 25 ans       |
| • Installations         | 10 ou 20 ans |
| • Installations légères | 5 ans        |
| • Matériel de bureau    | 4 ou 5 ans   |
| • Matériel informatique | 3 ans        |
| • Mobilier              | 10 ans       |
| • Matériel de transport | 4 ans        |

### Titres de participation

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire est appréciée en fonction de la situation nette de la société concernée, réévaluée le cas échéant, et des perspectives d'avenir.

### Stocks et encours de production

La marge dégagée sur les missions est enregistrée au fur et à mesure de l'exécution des prestations.

La traduction comptable est la suivante :

Commissariat aux comptes :

Les travaux en cours font l'objet d'une comptabilisation en stock, tandis que les acomptes facturés figurent au passif en acomptes clients.

Expertise comptable :

Un solde excédentaire des travaux réalisés, valorisés au prix de vente selon l'avancement, rapporté à la facturation, fait l'objet d'une comptabilisation dans le poste « clients, factures à établir ». Dans le cas contraire, le solde est enregistré en produits constatés d'avance.

)(P

## ***Règles et méthodes comptables***

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Engagement de retraite**

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite font l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques sous déduction des sommes versées à un fonds collectif de réserves.

Le calcul est élaboré en prenant en compte :

- Les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré ;
- L'éventualité d'un départ à la retraite à 63 ans (turn over) ;
- La probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation.

11P

## Actif immobilisé

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>			
Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>	12 160 526		
Terrains	47 316		
Constructions sur sol propre	391 547		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencts., aménrgts. dives	2 024 169		220 088
Autres matériels de transport	6 275		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 161 282		52 137
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL 3</b>	<b>5 630 591</b>		<b>272 225</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 598 619		74 995
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières	419 964		9 625
<b>TOTAL 4</b>	<b>2 018 584</b>		<b>84 620</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>	<b>19 809 702</b>		<b>356 845</b>

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>					
Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>			760 611	11 399 915	
Terrains			6 941	40 374	
Constructions	sur sol propre		32 961	358 585	
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencts. et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers		267 496	1 976 761	
	Matériel de transport		6 275		
	Matériel de bureau & informatique		561 005	2 652 414	
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
<b>TOTAL 3</b>			<b>874 679</b>	<b>5 028 136</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			85 451	1 588 163	
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immobilisations financières				429 589	
<b>TOTAL 4</b>			<b>85 451</b>	<b>2 017 753</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>			<b>1 720 741</b>	<b>18 445 805</b>	

300

## Amortissements

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et développement <b>TOTAL 1</b>					
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL 2</b>		773 817	32 733	307 021	499 529
Terrains					
Constructions	sur sol propre	360 931	13 941	31 753	343 119
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales	1 328 685	220 472	264 753	1 284 404
	matériel de transport	6 162	113	6 275	
	matériel de bureau	2 674 751	246 917	558 205	2 363 463
	emballages récupérables				
<b>TOTAL 3</b>		<b>4 370 530</b>	<b>481 444</b>	<b>860 987</b>	<b>3 990 988</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)</b>		<b>5 144 347</b>	<b>514 178</b>	<b>1 168 008</b>	<b>4 490 518</b>

JCN

## Amortissements

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

CADRE B		VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			CADRE C : M <sup>VS</sup> AFFECTANT PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	
Immobilisations amortissables		Amortissements			Dotations	Reprises
		linéaires	dégressifs	exceptionnels		
Frais d'établissement et de recherche <b>TOTAL 1</b>						
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL 2</b>		32 733				
Terrains						
Constructions	sur sol propre	13 941				
	sur sol d'autrui					
	Inst. générales					
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales	129 493	6 053	84 925		
	Matériel transpt.	113				
	Matériel bureau	55 081	179 772	12 065		
	Emballages div.					
<b>TOTAL 3</b>		<b>198 629</b>	<b>185 825</b>	<b>96 991</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)</b>		<b>231 362</b>	<b>185 825</b>	<b>96 991</b>		

CADRE D	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

100

## Provisions

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger avant le 01/01/1992				
Provisions fiscales pour implant. à l'étranger après le 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL 1</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pertes de marché à terme				
Provisions amendes & pénalités				
Provisions pertes de change				
Provisions pensions & obligations	202 858	159 585	73 901	288 542
Provisions pour impôts				
Provisions renouvellement des immobilisations				
Provisions grosses réparations				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	82 567	89 547	48 579	123 535
<b>TOTAL 2</b>	<b>285 425</b>	<b>249 132</b>	<b>122 480</b>	<b>412 077</b>
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières		180 213		180 213
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	2 425 175	779 910	968 587	2 236 498
Autres pour dépréciations	38 107			38 107
<b>TOTAL 3</b>	<b>2 463 282</b>	<b>960 123</b>	<b>968 587</b>	<b>2 454 818</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)</b>	<b>2 748 707</b>	<b>1 209 255</b>	<b>1 091 067</b>	<b>2 866 895</b>
dont				
dotations				
et reprises				
		1 029 042	1 091 067	
		180 213		
Titres mis en équivalence				

)(P

## Echéances, créances et dettes

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations	85 394	85 394	
	Prêts	129 474		129 474
	Autres immobilisations financières	300 115		300 115
	Clients douteux ou litigieux	1 739 544		1 739 544
	Autres créances clients	10 489 510	10 489 510	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	102 872	102 872	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	État et autres collectivités publiques	106 122	106 122	
	Impôt sur les bénéfices	340 835	340 835	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	372 754		372 754
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	563 982	563 982	
	Charges constatées d'avance	425 474	425 474	
<b>TOTAUX</b>		<b>14 656 080</b>	<b>12 114 192</b>	<b>2 541 887</b>
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

JCP

## Echéances, créances et dettes

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine	139 503	139 503		
	à plus de 2 ans à l'origine	1 510 405	926 496	583 909	
	Emprunts et dettes financières divers	739 702	33 805	626 904	78 993
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 052 144	2 052 144		
	Personnel et comptes rattachés	3 236 526	3 236 526		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 571 871	2 571 871		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée	2 541 330	2 541 330		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	226 567	226 567		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 660	2 660		
	Groupe et associés	608 190	146 193	461 997	
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	3 883 091	3 883 091		
	Dettes représentative de titres emp.				
	Produits constatés d'avance	2 746 154	2 746 154		
	<b>TOTAUX</b>	<b>20 258 148</b>	<b>18 506 344</b>	<b>1 672 810</b>	<b>78 993</b>
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	996 055			
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

200

## *Eléments relevant de plusieurs postes du bilan*

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par des effets de commerce
	liées	avec lesquelles la société a lien de participation	
Capital souscrit non appelé		146 194	
Participations	1 083 790	238 767	
Créances rattachées à des participations	68 801	16 594	
Autres immobilisations financières		114 210	
Emprunts et dettes financières divers	425 467	43 728	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 814		

JEP

## *Fonds commercial*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

Le poste " Fonds commercial " dont le total hors droit au bail s'élève à 10 900 385 E comprend :

Éléments achetés (solde début d'exercice)	446 255
Éléments reçus en apport (solde début d'exercice)	10 907 720
Éléments cédés au cours de l'exercice	-453 590
<b>TOTAL</b>	<b>10 900 385</b>

JCP

*Produits à recevoir*

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	754 760
Autres créances	7 018
<b>TOTAL</b>	<b>761 778</b>

3er

## *Charges à payer*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 763
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	531 645
Dettes fiscales et sociales	4 653 778
Autres dettes	408 643
<b>TOTAL</b>	<b>5 601 831</b>

JIP

## *Charges et produits constatés d'avance*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Charges / Produits d'exploitation	425 286	2 746 154
Charges / Produits financiers	188	
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>425 474</b>	<b>2 746 154</b>

sem

## *Capital social*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	292 255	16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	292 255	16

) (0)

## Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON

Exercice clos le 30/09/04

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 235 674	532 601	703 073
Résultat exceptionnel (et participation)	- 16 890	63 439	80 329
Résultat comptable	1 218 784	596 040	622 744

SCP

## *Engagements financiers*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

Engagements donnés	Montant
Engagements en matière de retraite	865 146
<b>TOTAL</b>	<b>865 146</b>

L'engagement de « retraite » est couvert de la façon suivante :

La majeure partie fait l'objet d'un versement à un fonds collectif de réserve destiné au service d'indemnités de départ en retraite des salariés. Aucun versement n'a cependant été effectué au titre de l'exercice, la totalité des fonds s'élevant à 576 604 euros (versement + intérêts acquis).

Le restant figure au passif du bilan dans les provisions pour charge, pour un montant de 288 542 euros.

A la clôture de l'exercice, le montant total des engagements de retraite, charges sociales, afférentes incluses, est de 865 146 euros.

JCP

***Dettes garanties par des sûretés réelles***

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 507 194
<b>TOTAL</b>	<b>1 507 194</b>

JCM

## *Variations de la dette future d'impôts*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	0
<b>Total des accroissements</b>	<b>0</b>
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
• Retraite	159 585
• Organic	29 667
• Participation	201 665
<b>Total des allègements</b>	<b>390 917</b>

JCM

## *Rémunération des dirigeants*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

Cette information n'est pas communiquée car cela  
conduirait à indiquer des rémunérations individuelles.

JCM

*Effectif moyen*

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

	<b>Personnel salarié</b>	<b>Personnel mis à disposition de l'entreprise</b>
Cadres	118	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	332	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>450</b>	

200

## Liste des filiales

**Désignation: SA FIDULOR GRANT THORNTON**

**Exercice clos le 30/09/04**

Filiales et participations :	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>			
<b>1. Filiales (plus 50% du capital détenu)</b>			
Sci Vandrezanne	802 458	98,89	70 703
Sci Fidu Conseil	63 218	99,99	-3 113
Sci Fleur de Lotus	-3 025	99,67	-3 483
SA SFE	302 098	94,26	4 649
SA PCP	145 235	100,00	1 053
SARL Oc Expert	31 899	72,00	6 345
<b>2. Participations (10 à 50% du capital détenu)</b>			
Sci St Bertin	66 928	11,76	13 386
Sci Flandres Artois	438 021	14,81	25 087
Sci Hermes III	374 256	19,81	55 718
Sci Heracles IV	277 724	19,81	39 396
Sci Helios V	276 545	19,81	38 236
Sci Hestia III	211 200	15,00	12 621
Sci Square Dutilleul	1 983 390	10,00	-16 610

JCM

**FUSION ABSORPTION  
DE FIDULOR GRANT THORNTON PAR AMYOT EXCO GRANT THORNTON  
Valorisation des sociétés et détermination du rapport d'échange**

<b>Rapport d'échange</b>	<b>Comptes consolidés au 30/09/2004 AMYOT EXCO GRANT THORNTON</b>	<b>Comptes consolidés au 30/09/2004 FIDULOR GRANT THORNTON</b>
<b>§ Actif net comptable de la société</b>		
Capitaux propres sous conso	6 110 862	9 989 762
- Dividendes 31.03.2005	-3 551 992	-675 105
<b>Situation nette comptable post distribution</b>	<b>2 558 870</b>	<b>9 314 657</b>
<b>§ Plus et moins values latentes</b>		
. Valorisation du fonds de commerce sur la base du CA HG 03/04 valorisé au coef. 0.47	15 125 563	14 221 170
. Fonds de commerce à l'actif (à déduire)	-4 692 259	-11 848 230
. Engagement de retraite net d'IS 33,33 % : N/A prov en conso		
<b>§ Actif net retraité de la société</b>		
Capitaux propres sous conso	12 992 174	11 687 597
Nombre de titres	67 657	292 255
Valeur unitaire actif net réévalué pour rapport d'échange	192,0300	39,9911
<b>RAPPORT D'ECHANGE</b>	<b>1</b>	<b>4,80</b>

Jem



**Listes des débiteurs**

**FIDULOR GRANT THORNTON - SOCIETE D EXPERTISE COMPTABLE  
COMMISSAI RE AUX COMPTES**

**970 504 643 RCS  
LYON**

Adresse : 42 Avenue GEORGES POMPIDOU 69003 LYON  
Activité (libellé code NAF) : ACTIVITES COMPTABLES

Les recherches effectuées sur le nom, la dénomination et l'adresse sélectionnés par vos soins lors de la consultation du Registre du Commerce, et affichés ci-dessus, NE REVELENT AUCUNE INSCRIPTION.

Toutefois, seul un état certifié par le Greffier peut faire foi de l'absence d'inscription.

Commander par courrier l'état d'endettement négatif certifié de l'entreprise **FIDULOR GRANT THORNTON - SOCIETE D EXPERTISE COMPTABLE COMMISSAI RE AUX COMPTES 970 504 643 RCS LYON**

**Ajouter au panier** 

Ces informations sont à jour à la date du 11/04/2005

 [Imprimer](#)



JCM

**I. EMPRUNTS ET COMPTES COURANTS CREDITEURS  
SA FIDULOR GRANT THORNTON**

NATURE	PRETEURS	MONTANT RESTANT DU
<b>I. EMPRUNTS</b>		
	SLB	891 761 €
	CCF	588 209 €
	CL	27 223 €
Intérêts courus		3 212 €
<b>II. Découverts et concours</b>		
	Société Générale	67 700 €
	CCF LYON	67 252 €
Intérêts courus		4 552 €
<b>II. COMPTES COURANTS CREDITEURS</b>		
	SA PCP	126 328 €
	SA SFE	292 366 €
	SCI FIDU CONSEIL	6 773 €
	SCI FLANDRES ARTOIS	15 774 €
	SCI HESTIA III	2 497 €
	SCI HERMES III	6 281 €
	SCI HERACLES IV	3 721 €
	SCI HELIOS IV	3 250 €
	SCI SAINT BERTIN	4 605 €
	SCI FLANDRES ARTOIS	7 600 €
	GT INTEGRATION FISCALE	461 997 €
	HERMES CAPITAL A LIBERER	34 196 €
	HERACLES CAPITAL A LIBERER	26 574 €
	HELIOS CAPITAL A LIBERER	26 883 €
	SAINT BERTIN CAPITAL A LIBERER	1 220 €
	FLANDRES ARTOIS CAPITAL A LIBEF	57 321 €

**II. DETAIL DES ENGAGEMENTS ET CAUTIONS**

Néant



# Salariés

## Standards

Salarié

Nom commençant par

Exclure les salariés sortis

Etablissement

Arrêté à la date du

08/04/2005

## Compléments

Code analytique

Expert comptable

statut

Section

## Avancés

Date de sortie

Egal

01/01/1900

Salarié	Nom	Prénom	Libellé Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Etablissement principal
0000000149	CAVAILLON PINOD	FRANCK	Chef de mission 2	02/10/2000	01/01/1900	330	3	001
0000000150	JARRIGE	GREGORY	Chef de Mission 3	02/10/2000	01/01/1900	330	3	001
0000001020	PERRIER	MARIE CLAIRE	Assistant Administratif	27/12/2000	01/01/1900	200	5	001
0000001023	TRICHARD	BLANDINE	Chef de mission 2	22/01/2001	01/01/1900	330	3	001
0000001047	BARRET GERY	BEATRICE	Aide Comptable	05/03/2001	01/01/1900	160	5	001
0000000037	Alvarez	Karyn	Assistante sce du personnel	03/02/2000	01/01/1900	200	5	001
0000001090	DE OLIVEIRA	ANA	Personnel d'entretien	01/07/2001	01/01/1900	150	5	001
0000086001	EBURDERY	GHISLAINE	Chef de mission 1	03/02/1986	01/01/1900	330	3	001
0000086027	CHAUTANT	THIERRY	Exp. Compl.Ass.DG.ADJ	01/10/1986	01/01/1900			001
0000087043	CHABREDIER	PASCAL	Cadre Directeur de mission	16/11/1987	01/01/1900	450	3	001
0000088051	LAC	NATHALIE	Cadre Assistant DG Bili	14/11/1988	01/01/1900	330	3	001
0000089005	GAY	VERONIQUE	Directeur de mission	01/10/1989	01/01/1900	450	3	001
0000099099	BARLET	FREDERIC	Ingenieur Syst Debut	30/08/1999	01/01/1900	240	4	001
0000096018	DE LATTRE	BRUNO	Dir. sces Informatique & Télécoms	19/02/1996	01/01/1900	450	3	001
0000000175	BENCHEKH	NABIL	Assistant confirmé	02/11/2000	01/01/1900	260	5	001

Imé le : 08/04/2005

Olivier Magnon-Pujo

© Copyright CEGID - PAIE-GRH PGI Expert

Version 6.0.1 du 06/12/2004

Page 1

FIDULOR GRANT THORNTON

Salarié	Nom	Prénom	Détail Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Tablissement principal
0000000181	AZARIAN	Claudette	Comptable	26/12/2000	01/01/1900	220	4	001
0000083021	GERARD	MARIE ANTOINETTE	Assistante secrétaire	01/10/1983	01/01/1900	220		001
0000098085	MEGE	ERIC	Resp. sécurité inform. & Télécoms	23/11/1998	01/01/1900	330	3	001
0000000123	WEBER	JEAN-LUC	Chef de mission 1	25/09/2000	01/01/1900	330	4	001
0000000126	PRAT	ALAIN	Formateur Intégrateur	18/09/2000	01/01/1900	220	4	001
0000093048	EZEQUE	CATHERINE	Assistante secrétaire	14/12/1993	01/01/1900	220	4	001
0000075010	VILMINT	JEAN-MARIE	Exp. Comp. Assoc. Direc	01/10/1975	01/01/1900			001
0000000009	RICHARD	ANNE LAURE	Chef de mission 2	03/01/2000	01/01/1900	330	5	001
0000000016	COTE	ROBIN	Chef de mission 1	10/01/2000	01/01/1900	280	4	001
0000000161	THEROND	DIDIER	Cadre Fiscaliste	02/10/2000	01/01/1900	330	3	001
0000098063	VELLIEUX MOTUS	MARIANNE	Documentaliste Assis.	07/09/1998	01/01/1900	330	3	001
0000084001	TRICAUD	ANNE	Employée Principale	01/11/1984	01/01/1900	200	5	001
0000099063	VINAY	MAGALI	Assistant Administratif	06/04/1999	01/01/1900	180	5	001
000001071	DESGOUTTE	MARIE THERESE	Responsable R.H	01/06/2001	01/01/1900	385	3	001
0000082002	D AGOSTINI	ELYSE	Employée Principale	01/07/1982	01/01/1900	200	5	001
0000002063	CHARPIAT	PAUL	Cadre Directeur de mission	02/05/2002	01/01/1900	450	3	001
0000095070	DER HAGOPAN	MIRELLE	Gestionnaire de paie	06/10/1995	01/01/1900	220	4	001
0000087001	TASSINARI	HERVE	Expert Compt. Associé	01/01/1987	01/01/1900	Niveau III B - 2ème éc		001
0000087003	WILLIAMSON	LUC	Expert Compt. Associé	16/02/1987	01/01/1900	Niveau III B - 2ème éc		001
0000072002	TRICAUD	YVES PASCAL	Dir. Mission Cad. Prin	15/01/1972	01/01/1900	450	2	001
0000072003	CHASSAGNE	JEAN PHILIPPE	Chef de mission 1	01/04/1972	01/01/1900	280	4	001
0000002006	BEQUE	CHRISTEL	Responsable service social - paies	14/01/2002	01/01/1900	330	3	001
0000001043	LE CALONNEC	VERONIQUE	Chef de mission 1	05/03/2001	01/01/1900	330	3	001
0000085024	DE OLIVEIRA	JOSE	Emplois Généraux	01/12/1985	01/01/1900	150	5	001
0000093045	GUINET	ANNE-EMMANUELLE	Directeur de mission	08/03/1993	01/01/1900	385	3	001
0000093047	MOREL	EVELYNE	Employée confirmée	26/04/1993	01/01/1900	200	5	001
0000002153	JAC	SUSANA	Standardiste/Accueil	06/01/2003	01/01/1900	150	5	001
0000002163	FERRARI	Roselyne	Gestionnaire de paie	10/02/2003	01/01/1900	260	4	001
0000002168	Massot	Eise	Assistante comptable	17/02/2003	01/01/1900	180	5	001
0000002221	Desbat	Eric	Directeur de mission	01/09/2003	01/01/1900	385	3	001
0000002335	DU BESSET	BLANDINE	Assistant (e) Audit Junior 1	03/01/2005	01/01/1900	160	5	001
0000002336	BOIRAYON	INGRID	Gestionnaire de paie	03/01/2005	01/01/1900	250	4	001
0000002337	BERLIOZ	NELLY	Apprentie	01/01/2005	01/01/1900	Rien		001
0000002348	REVOL	CEDRIC	Chef de mission 1	18/01/2005	01/01/1900	330	3	001

Salarié	Nom	Prénom	Lieu d'Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Tablissement principal
0000002227	Raffin	Christian	Expert Comptable	01/09/2003	01/01/1900			001
0000001149	CAYRON	FRANCOIS	Cadre Directeur de mission	03/12/2001	01/01/1900	450	3	001
0000002102	DUFAL	PIERRE	cadre chef de Mission 2	02/09/2002	01/01/1900	330	3	001
0000002103	JENTELLET	FREDERIC	Cadre Directeur de mission	02/09/2002	01/01/1900	450	3	001
0000002253	Thieriot	Nelly	Assistante Junior 1	05/01/2004	01/01/1900	160	5	001
0000002263	Rey	Aude	Assitant junior 1	04/10/2004	01/01/1900	160	5	001
0000002316	MOSKAL	MAGALIE	Assistante confirmée Senior 2	02/11/2004	01/01/1900	330	3	001
0000002281	Murtiel	Virginie	assistante RH	14/06/2004	01/01/1900	220	5	001
0000002282	Labcheg	Nadia	Assistante administrative	14/06/2004	01/01/1900	180	5	001
0000002296	Roussange	frederic	Ingenieur Systeme Reseau	01/09/2004	01/01/1900	330	3	001
0000002297	Tohier	Gwladys	Assistante Débutante	05/09/2004	01/01/1900	160	5	001
0000002310	JACQUEMOUX	SOPHIE	Assitant	25/10/2004	01/01/1900	260	4	001
0000002320	POULARD	VIRGINIE	Gestionnaire de paie	22/11/2004	01/01/1900	260	4	001
0000002312	LAFABRIE-RAYMOND	BENOIT	Assitant Débutant	25/10/2004	01/01/1900	160	5	001
0000002313	MACASSIAN	CARINE	Assistante Audit Junior 1	08/11/2004	01/01/1900	160	5	001
0000002304	EXTIER	Julien	Assitant Débutant	01/10/2004	01/01/1900	160	5	001
0000002326	DE MILLY	JEAN	Assistante confirmée Senior 2	15/12/2004	01/01/1900	330	3	001
0000002357	BLANC	AURELIE	Stagiaire	03/01/2005	01/01/1900	Rien		001
0000002368	PIERRE	CLARA	Assistante paye débutante	03/03/2005	01/01/1900	160	5	002
0000002096	MARTIN	CELINE	Assistante Exp-Comptable débutante	02/09/2002	01/01/1900	150	5	002
0000002226	Sallier	Sabine	Assistante Débutante	22/09/2003	01/01/1900	150	5	002
0000002137	MIDROIT	Corinne	Assistante	01/01/2003	01/01/1900	220	5	002
0000086037	BOURDELLE	GHISLAINE	Employée confirmée	01/12/1986	01/01/1900	180	5	002
0000091126	ROCHET	FLORENCE	Assistante secrétaire	06/05/1991	01/01/1900	180	2	002
0000094047	ROUX	CYRILLE	Responsable Département Social	28/11/1994	01/01/1900	330	3	002
0000099116	BRUHAT	MIRELLE	Personnel d'entretien	20/09/1999	01/01/1900	150	5	002
0000077009	GENEVRIER	BRIGITTE	Assistant (e) Comptable Confirmé(e)	25/04/1977	01/01/1900	180	5	002
0000000090	CHATRE	EMMANUEL	Assitant EC Débutant	05/06/2000	01/01/1900	150	5	002
0000001073	LUDOT	STEPHANIE	Employée	01/06/2001	01/01/1900	260	5	002
0000080012	TRAVARD	SYLVIE	Employée de Saisie Confirmée	01/03/1980	01/01/1900	180	5	002
000098041	PVOT	STEPHANE	Assitant Senior 1	06/10/1997	01/01/1900	330	3	002
00098046	PERRET	CORINNE	Employée	02/06/1998	01/01/1900	200	5	002
00092073	DAMBO	ROBERT	EC Associé Directeur Bureau	01/03/1992	01/01/1900	200	5	002
00088052	DUROUX	PAULETTE	Employée Principale	03/03/1988	01/01/1900	200	5	002



Salarié	Nom	Prénom	Libellé Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	tablissement principal
0000091117	HESPEL	FRANCOISE	Employée confirmée	01/07/1991	01/01/1900	180		006
0000088007	SPROCCQ	MARIE-JOSEE	Aide Comptable Confirmée	19/01/1988	01/01/1900	200		006
0000088014	DHAYNAUT	JACQUELINE	Aide Comptable Confirmée	19/01/1988	01/01/1900	200		006
0000088018	CAMPAGNE	VALERIE	Employée confirmée	02/02/1988	01/01/1900	180	5	006
0000000143	GRAYE	CELINE	Assistante Paie	25/09/2000	01/01/1900	180	5	006
0000088054	DASSONNEVILLE	NICOLE	Employée Principale	12/01/1988	01/01/1900	200		006
0000088003	VALIN	ISABELLE	Aide Comptable	04/01/1988	01/01/1900	160		006
0000088004	DE PRIESTER	EVELYNE	Assistante administrative	04/01/1988	01/01/1900	220		006
0000088005	ETHUIN	DIDER	Aide-comptable confirmé	12/01/1988	01/01/1900	200		006
0000093037	PLANCKE	JOEL	Employé confirmé	04/01/1993	01/01/1900	180		006
0000088044	DHAUSSY	FLORENCE	Expert Comptable	10/10/1988	01/01/1900	220		006
0000089004	GOMANNE	BENOIT	Expert Comptable	12/11/1987	01/01/1900	180		006
0000091070	LASSUE	CHANTAL	Employée confirmée	16/05/1991	01/01/1900	220		006
0000091071	NODMAR	MARIE-PASCALE	Employée confirmée	16/05/1991	01/01/1900	220		006
0000091078	DECHERF	MARIE-ELISABETH	Employée confirmée	16/05/1991	01/01/1900	200	5	006
0000091083	CARREZ	MARIE-CHRISTINE	Assistante	16/05/1991	01/01/1900	220		006
0000091084	BLANCHET	LYDIE	Assistante	16/05/1991	01/01/1900	220		006
0000091092	MAURICE	MARIE-CLAIRE	Employée confirmée	16/05/1991	01/01/1900	180		006
0000091095	PAUL	FREDERIC	Chef de mission 2	16/05/1991	01/01/1900	330	4	006
0000091097	VANDEVELDE	PASCALINE	Employée confirmée	16/05/1991	01/01/1900	180		006
0000091098	FEUTRIE	ANNIE	Assistante	16/05/1991	01/01/1900	220		006
0000091106	LECOEUCHE	REBECCA	Aide Comptable	16/05/1991	01/01/1900	160		006
0000091108	CHARLET	CHRISTIAN	Chef de mission 2	16/05/1991	01/01/1900	330		006
0000097060	MAILLY	GERY	Chef de mission 2	06/10/1997	01/01/1900	330	3	006
0000099111	PERTUJSET	MARIE-PAULE	Assistante	01/09/1999	01/01/1900	220	4	006
0000002065	DEJAS	LAETITIA	Employée Comptable	01/12/2002	01/01/1900	160	5	006
0000098001	LESAGE	JEROME	Expert Comptable	05/01/1998	01/01/1900	150		006
0000002022	Tahon	LUCIE	Employée débutante	01/07/2002	01/01/1900	180		006
0000002024	DUYCK	STEPHANIE	Assistante Paie	11/02/2002	01/01/1900	280	5	006
0000002038	DEBAS	SYLVIE	Chef de mission 1	11/03/2002	01/01/1900	330	3	006
0000002048	GENIN	VIRGINIE	Responsable Service Paie	03/04/2002	01/01/1900	220		006
0000091073	DARGUESSE	ODILE	Assistante	16/05/1991	01/01/1900	180		006
0000091074	STEPPE	NATHALIE	Employée	16/05/1991	01/01/1900	200		006
0000091075	THUMEREL	SYLVIE	Employée Principale	16/05/1991	01/01/1900	200		006

Salarié	Nom	Prénom	Détailé Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Établissement principal
0000089018	AMEUR	CHRISTINE	Assistante	02/10/1989	01/01/1900	220	4	006
0000001052	CARON	NATHALIE	Employée Comptable	01/03/2001	01/01/1900	180	5	006
0000001053	DECREUS	SEBASTIEN	Assistant Débutant	01/03/2001	01/01/1900	160	5	006
0000001133	DABSALMONT	CELINE	Assistante Paie	19/11/2001	01/01/1900	180	5	006
0000002059	SENAVE	MATHEU	Assistant Débutant	27/05/2002	01/01/1900	160	5	006
0000097033	JOYE	AURELIE	Employée confirmée	01/04/1997	01/01/1900	180	5	006
0000002056	ROSIAUX	NICOLAS	Assistant Débutant	23/04/2002	01/01/1900	180	5	006
0000091085	GHEQUIER	MARYSE	Assistante	16/05/1991	01/01/1900	220	5	006
0000091086	BOLLE	PASCAL	Assistant	16/05/1991	01/01/1900	220	5	006
0000091087	BELVAL	SYLVIE	Assistante	16/05/1991	01/01/1900	220	5	006
0000002144	LORIDAN	François	Chef de mission 2	16/05/1991	01/01/1900	220	5	006
0000001137	DEQUIDT	LAURENT	Chef de mission 2	02/01/2003	01/01/1900	330	5	006
0000002201	Huertas	Isabelle	Employée débutante	29/10/2001	01/01/1900	330	4	006
0000002208	Warot	Jérôme	Assistant	17/09/2003	01/01/1900	150	5	006
0000002189	Sroka	Céline	Aide Comptable	01/07/2003	01/01/1900	180	5	006
0000002327	DARRAS	ANNE-SOPHIE	Assistant Débutant	17/03/2003	01/01/1900	160	5	006
0000002280	Gilles	Marjorie	Assistante Paie	20/12/2004	01/01/1900	160	5	006
0000002362	NESSLANY	EMILIE	Assistante débutante	17/05/2004	01/01/1900	160	5	006
0000002145	TRUFFAUX	Delphine	Employé confirmé	01/02/2005	01/01/1900	160	5	006
0000002146	OGUET	Carine	Employée débutante	01/10/2003	01/01/1900	180	5	006
0000002083	VILLIERS	ANGELIQUE	Chef de mission 2	09/12/2002	01/01/1900	150	5	006
0000002367	DHOT	CLAIRE	Stagiaire	01/07/2002	01/01/1900	330	5	006
0000002361	ROUILLARD	CHRISTELLE	Assistante débutante	14/03/2005	01/01/1900	Rien	5	006
0000002324	VANHOUTTE	PEGGY	Assistante débutante	26/01/2005	01/01/1900	160	5	006
0000002325	PANCHERI	AURELIE	Assistante Débutante	16/12/2004	01/01/1900	160	5	006
0000002369	DELA CROIX	EMMANUEL	Assistante débutante	16/12/2004	01/01/1900	160	5	006
0000002309	PROST	LAURENT	Assistant audit	09/03/2005	01/01/1900	220	4	006
0000001158	POSSON	SYLVIA	Expert Comptable	18/10/2004	01/01/1900	220	4	008
0000002294	Paris	Anthony	Secrétaire	27/12/2001	01/01/1900	160	5	008
0000002330	CHAARA	MYRIAM	Assistante Audit Junior 1	06/09/2004	01/01/1900	160	5	008
0000002305	fantauzzi	Iudovic	Secrétaire comptable débutant	03/01/2005	01/01/1900	160	5	008
0000002306	dupre	Johan	Assistante Audit Junior 1	01/10/2004	01/01/1900	160	5	008
0000002341	BOES	LAURENT	Assistante Audit Junior 1	01/10/2004	01/01/1900	160	5	008
0000002120	FIGUET	ETIENNE	Assistant (e) Expertise	20/12/2004	01/01/1900	160	5	008
			Assistant audit	30/09/2002	01/01/1900	180	5	008

Salarié	Nom	Prénom	Désigné Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Tablissement principal
0000095063	SORNAY	VALERIE	Assistant	11/09/1995	01/01/1900	220	5	008
0000097063	JEANNERET	SAMUEL	Chef de mission 2	06/10/1997	01/01/1900	330	5	008
0000001092	CETRE	BENOIT	Assistant audit	02/07/2001	01/01/1900	260	4	008
0000089039	FICHON	JEAN-JACQUES	Exp. Comptable Sal. Directeur Bureau	16/11/1989	01/01/1900			008
0000095020	DELOULE	SYLVIE	Expert Comptable	15/04/1990	01/01/1900			008
0000001080	NUGUE	SANDRINE	Assistant junior 2	18/06/2001	01/01/1900	180	4	008
0000001096	GIDO	YVES JEROME	Employé	03/09/2001	01/01/1900	160	5	008
0000098033	FENET	MARYLINE	Aide Comptable	16/02/1998	01/01/1900	160	5	008
0000001081	Poitdevin	Isabelle	Assistante confirmée	01/07/2001	01/01/1900	260	4	009
0000080001	MARVALIN	JEAN-PAUL	Exp. Comp. Assoc. Dirc	01/01/1980	01/01/1900			009
0000098077	MESMACQUE	ANSIA	Assistante Débutante	05/10/1998	01/01/1900	150	5	009
0000001048	GRUSON	SOPHIE	Opératrice de Saisie	01/03/2001	01/01/1900	180	5	009
0000086012	DETEVE	THIERRY	Expert Comptable	21/04/1986	01/01/1900			009
0000099127	DESCHUYTTER	HELENE	Chef de mission 2	04/10/1999	01/01/1900	330	5	009
0000093039	SCHUPPE	EMMANUEL	Aide Comptable	04/01/1993	01/01/1900	160	5	009
0000090058	WOZNAK	MARIE-THERESE	Emplois Généraux	02/04/1990	01/01/1900	150	5	009
0000090059	DERREZ	SANDRINE	Assistante	02/05/1990	01/01/1900	220	5	009
000089011	CHARLET	SABINE	Expert Comptable	01/03/1989	01/01/1900	180	5	009
0000001120	VANHERSECKE	SEVERINE	Assistante Débutante	15/10/2001	01/01/1900			009
0000098003	FRUIT	ANNE	Expert Comptable	05/01/1998	01/01/1900			009
0000002036	LEBALEUR	NATHALIE	Opératrice de saisie débutante	25/02/2002	01/01/1900	150	5	009
0000002037	GANTIER	VIRGINIE	Assistante Débutante	25/02/2002	01/01/1900	150	5	009
0000074003	BROCHE	MARIE-PIERRE	Empl. Conf. Dact. Conf.	03/09/1974	01/01/1900	180	5	009
0000097044	VAHIE	VALERIE	Employée	07/07/1997	01/01/1900	160	5	009
0000002157	Bellenguez	Hélène	Assistante Débutante	06/01/2003	01/01/1900	150	5	009
0000002273	Huchin	Aurélié	Opératrice de Saisie	04/03/2004	01/01/1900	150	5	009
0000002269	Dinnequin	Stéphanie	Assistant (e) Audit	23/02/2004	01/01/1900	280	4	010
0000022255	Peschard	Sandrine	Assistante	12/01/2004	01/01/1900	260	4	010
0000002116	GOMBERT	JEROME	Assistant junior 1	01/10/2002	01/01/1900	160	5	010
0000002234	Pétrault	Angélique	Assistante Exp-Comptable débutante	13/10/2003	01/01/1900	150	5	010
0000002346	DERIGNY	JOHAN	Assistant confirmé	03/01/2005	01/01/1900	260	4	010
0000002276	Chapon	Audrey	Expert Comptable	15/03/2004	01/01/1900	280	4	010
0000092307	GAUQUIE	REGINE	Assistant	22/07/1992	01/01/1900	160	5	010
0000002097	PAILLOUX	CECILE	Assistante de gestion de cabinet	02/09/2002	01/01/1900			010

Imprimé le : 08/04/2005

Olivier Magnon-Pujol

© Copyright CEGID - PAIE-GRH FGI Expert

Version 6.0.1 du 06/12/2004

Salarié	Nom	Prénom	Livré Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Tablissement principal
0000002121	CHAUVEAU	Christine	Assistante Exp-Comptable débutante	07/10/2002	01/01/1900	150	5	010
0000002061	GOINARD	LOIC	Assistant Débutant	13/05/2002	01/01/1900	150	5	010
0000002087	HARRAULT	FRANCOISE	Assistante Exp-Comptable débutante	29/07/2002	01/01/1900	150	5	010
0000002333	GARIN	VERONIQUE	Assistante du Service Social	03/01/2005	01/01/1900	150	5	010
0000002222	Maubert	Vincent	Assistant junior 1	08/09/2003	01/01/1900	160	5	010
0000002171	Bernardini	Chantal	Secrétaire	17/02/2003	01/01/1900	200	5	010
0000002218	Gallaud-Burckel	Aude	Assistante du Service Social	01/09/2003	01/01/1900	180	5	010
0000097316	BOITARD	NATHALIE	Assistan (e) Cabinet	24/11/1997	01/01/1900	220	4	010
0000002043	DESMAZEAU	CLAUDIE	Assistante confirmée	18/03/2002	01/01/1900	260	4	010
0000002066	SOULAT	CLAUDINE	Employée confirmée	21/05/2002	01/01/1900	180	5	010
0000002032	GASPAR-CACHORRE	MARYLINE	Assistante Juridique	25/02/2002	01/01/1900	220	4	010
0000099145	BOUCHENOIRE	DANIEL	Resp. Service Social	15/11/1999	01/01/1900	330	3	010
0000001139	GALIMARD	VINCENT	Expert Comptable	15/11/2001	01/01/1900	330	3	010
0000001140	LAURENT	NATHALIE	Cadre Juridique	19/11/2001	01/01/1900	330	3	010
0000001028	PERSON	JEAN-POL	Cadre Resp. Dept Assi	12/02/2001	01/01/1900	200	4	010
0000001070	DIOP	LEILA	Assistant Administratif	21/05/2001	01/01/1900	280	4	010
0000091305	FORTIN	DOMINIQUE	Assistant principal	02/01/1991	01/01/1900	180	5	010
0000088302	TESSIER	CHARLINE	Assistan (e) Cabinet	01/04/1988	01/01/1900	200	5	010
0000001067	Goinard	Laetitia	Assistant Administratif	02/05/2001	01/01/1900	220	4	010
0000098039	MORCEAU	EMMANUELLE	Assistant	04/05/1998	01/01/1900	220	4	010
0000083088	RAPAUD	WILLIAM	Exp.Compt.Ass.DR Centre	01/02/1983	01/01/1900	220	4	010
0000098086	BIGOT	JEROME	Assistant	30/11/1998	01/01/1900	385	3	011
0000098075	PAPIN	OLIVIER	Chef de mission 2	05/10/1998	01/01/1900	220	5	011
0000095022	SAINTE JEAN	KATA	Assistant	08/02/1995	01/01/1900	220	4	010
0000093023	PEREZ	MARC	Assistant	01/07/1993	01/01/1900	220	4	011
0000093025	THAUVIN	MARTINE	Dactylo Confirmée	23/08/1993	01/01/1900	180	5	011
0000093034	ROUVIERE	BEATRIX	Assistante secrétaire	02/11/1993	01/01/1900	220	4	011
0000079007	PALIES	JEAN CHARLES	PDG-EC- Associe D.R	15/04/1979	01/01/1900	280	4	011
0000088040	BALDI	JEAN-YVES	Expert Comptable	10/10/1988	01/01/1900	160	5	011
0000096064	PEROCHON	HERVE	Expert Comptable	01/10/1996	01/01/1900	160	5	011
0000093021	TEULON	DOMINIQUE	Assistant principal	21/06/1993	01/01/1900	Rien	5	011
0000002299	Poirel	Adeline	Assistant junior 1	15/09/2004	01/01/1900	Rien	5	011
0000002349	BARLET	THIERRY	Stagiaire	03/01/2005	01/01/1900	160	5	012
0000002298	Taillefer	Perre-Jean	Assistant Débutant	01/09/2004	01/01/1900	160	5	012

Imprimé le : 08/04/2005

Imprimé par : Olivier Magnon-Pujo

Salarié	Nom	Prénom	Qualité Emploi	Date d'entree	Date de sortie	Coefficient	Niveau	établissement principal
0000002307	laubin	christian	Expert Comptable	01/10/2004	01/01/1900			012
0000077008	TAILLANDIER	GUY	Expert Comptable	01/10/1977	01/01/1900			012
0000088032	LECAILLE	XAVIER	Expert Comptable	01/09/1988	01/01/1900			013
0000092027	GOHIN	HERVE	Expert Compt. Associé	01/04/1992	01/01/1900			013
0000083020	FLOCHLAY	GUY	Expert Compt. Associé	01/10/1983	01/01/1900			013
0000079001	PONS	FRANCOIS	DG-DR-EC ASSOCIE	02/01/1979	01/01/1900			013
0000095302	BUSSON BORE	CHRISTINE	Directeur de mission	13/11/1995	01/01/1900	450		013
0000081301	DUBLANGE	CLAUDINE	Secrétaire de Direction	23/02/1981	01/01/1900	260		013
0000000030	GAUWARD	THOMAS	Chef de Mission	20/12/1999	01/01/1900	220	4	013
0000002308	ANGELI	ARMAND	Directeur mktg et commercial extern	01/10/2004	01/01/1900	450	2	013
0000002319	DI MEO	DAVID	Assistant junior 2	22/11/2004	01/01/1900	160	5	013
0000002110	TARISSAN	MARLENE	Assistant junior 2	01/10/2002	01/01/1900	160	5	013
0000097019	LASNET	MARC	Directeur de mission	03/02/1997	01/01/1900	450	2	013
0000078303	VILLEROT	PIERRETTE	Secrétaire Comptable	03/10/1978	01/01/1900	220		013
0000002352	BORDAIS	NATHALIE	Stagiaire	03/01/2005	01/01/1900	Rien		013
0000002359	Rontard	Sophie	Assistant	07/02/2005	01/01/1900	220	4	013
0000002371	JOUANNE	BARBARA	Assistante	29/03/2005	01/01/1900	220	4	014
0000000071	GUILLAUMINAUD	LUCIE	Assistante confirmée	27/04/2000	01/01/1900	220	5	014
0000002055	MAUCIERI	SABRINA	Assistante confirmée	03/04/2002	01/01/1900	220	4	014
0000094303	MAGNAVAL	GERTRUDE	Secrétaire	03/03/1994	01/01/1900	220	4	014
0000002169	Mir	Samira	Assistante confirmée	10/02/2003	01/01/1900	180	5	014
0000002343	MEAUX	CATHERINE	Chef de Groupe	10/01/2005	01/01/1900	330	3	014
0000002344	DE ARAUJO	JOSIANE	Assistante confirmée	10/01/2005	01/01/1900	260	4	014
0000002345	EUPHRASIE	HUGUETTE	Assistante confirmée	10/01/2005	01/01/1900	260	4	014
0000002339	MAIGA	HERVE	Assistant confirmé	10/01/2005	01/01/1900	260	4	014
0000002252	Essaidi	Hamida	Assistant confirmé	10/01/2005	01/01/1900	260	4	014
0000002246	Gouayou Tchamo	Solange	Assistant confirmé	19/12/2003	01/01/1900	180	5	014
0000002347	POITRENAUD	CAROLINE	Assistante confirmée	01/12/2003	01/01/1900	180	5	014
0000002206	Poncel	Xavier	Assistante	17/01/2005	01/01/1900	220	4	014
0000002364	PERERA	FERNANDO	Assistant confirmé	10/06/2003	01/01/1900	180	5	014
0000002331	DEVAINÉ	VIRGINIE	Assistante	28/02/2005	01/01/1900	220	4	014
0000002332	COULIBALY	CHRISTIANE	Assistante confirmée	10/01/2005	01/01/1900	220	4	014
0000002311	GAULIER	FREDERIC	Directeur de mission	10/01/2005	01/01/1900	280	4	014
0000002053	BEN ZAYED	SOUHEIL	Assistant confirmé	01/10/2004	01/01/1900	450	4	014
				03/04/2002	01/01/1900	220	5	014

Imprimé le : 08/04/2005

Olivier Magnon-Pujo

© Copyright CEGID - PAIE-GRH PGI Expert

Version 6.0.1 du 06/12/2004

Salarié	Nom	Prénom	Qualité Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Établissement principal
0000001155	GOLET	AURELIE	Assistante confirmée	01/07/2002	01/01/1900	220	5	014
0000000111	GORE	CHRISTELLE	Assistante confirmée	21/08/2000	01/01/1900	220	5	014
0000099097	ACHOUR	SOLANGE	Chef de Groupe	30/08/1999	01/01/1900	330	3	014
0000099066	BOUDIN	ARIANE	Chef de Groupe	01/04/1999	01/01/1900	330	3	014
0000099046	NICOLINI	PHILIPPE	Assistant confirmé	19/04/1999	01/01/1900	220	5	014
0000001031	VAZ	MARLENE	Assistante confirmée	01/02/2001	01/01/1900	220	5	014
0000099039	MULTON	MICHELE	Assistante confirmée	19/04/1999	01/01/1900	260	5	014
0000001060	BODAIRE	CYRILLE	Assistant confirmé	02/04/2001	01/01/1900	180	5	014
0000099065	EDELINE	DOMINIQUE	Assistant confirmé	01/04/1999	01/01/1900	260	5	014
0000001102	ALLEZY	MARGARET	Chef de mission 2	04/09/2001	01/01/1900	330	3	014
0000000171	CLERE	SYLVAIN	Employé	19/10/2000	01/01/1900	160	5	015
0000098304	JENASTE	NICOLE	Assistante confirmée	16/03/1998	01/01/1900	260	4	015
0000097309	KHIN	BORHA	Employée	27/11/1997	01/01/1900	160	5	015
0000000089	VERET	HERVE	Assistant confirmé	19/06/2000	01/01/1900	260	4	015
0000090301	PAWELEK	SANDRINE	Secrétaire	01/10/1990	01/01/1900	220	5	015
0000090304	LESUEUR	BEATRICE	Chef de mission 2	06/05/1974	01/01/1900	330	3	015
0000073301	DRAIN	MARTINE	Chef de mission 2	29/10/1973	01/01/1900	330	3	015
0000073302	SERVEYRE	CHANTAL	Chef de mission 2	01/07/1973	01/01/1900	330	3	015
0000097066	CARON	NATHALIE	Employé confirmé	09/01/1997	01/01/1900	180	5	015
0000093038	VULLEMIN	ROBERT	Chef de mission 2	04/01/1993	01/01/1900	330	4	015
0000002223	Bordas	Christelle	Assistante confirmée	01/09/2003	01/01/1900	260	4	015
000002183	Bernardeau	Julien	Assistant comptable	24/02/2003	01/01/1900	160	5	015
0000002232	Simon	Nadine	Assistante aide-comptable	01/10/2003	01/01/1900	160	5	015
000002181	Lepors	Thomas	Assistant Débutant	01/09/2003	01/01/1900	160	5	016
0000002224	Charpy	Alexandre	Assistant	01/09/2003	01/01/1900	220	4	016
0000091063	COLLAIRE	MARIE JEANNE	Assistant principal	02/01/1980	01/01/1900	280	5	016
0000002275	Le Gall	Sylvie	Assistante aide-comptable	15/03/2004	01/01/1900	160	5	016
0000002293	Jacq	Amélie	Assistante Débutante	01/09/2004	01/01/1900	160	5	016
0000002238	Mener	Eric	Assistant	20/10/2003	01/01/1900	220	4	016
0000002239	Breton	Véronique	Assistante confirmée	12/11/2003	01/01/1900	260	4	016
0000099104	LENEVEU	NATHALIE	Chef de Mission	31/08/1999	01/01/1900	330	5	016
0000079003	PASCAL	MARCEL	Cad.Princ.Direct Mission	04/01/1979	01/01/1900	450	3	016
0000001129	CRESPIN	ANNE SOPHIE	Cadre Juridique	12/11/2001	01/01/1900	330	4	016
0000001039	LEPERLIER	NADEGE	Assistant confirmé	19/02/2001	01/01/1900	260	4	016

Salarié	Nom	Prénom	Désigné Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Établissement principal
0000096009	LE CORRE	SOPHIE	Assistante confirmée	08/01/1996	01/01/1900	260	5	016
0000092068	GOUPL	ANNE	Assistant confirmé	05/10/1992	01/01/1900	260	4	016
0000091057	HOUYERE	AUGUSTE	Expert Comptable	01/07/1978	01/01/1900			016
0000091058	CHEREL	ANTOINE	Chef de mission 2	01/07/1983	01/01/1900	330		016
0000001034	GUILLARD	ANNE	Assistante	01/02/2001	01/01/1900	220	5	016
0000001035	TAHEUILLE	CATHERINE	Employée Comptable	01/02/2001	01/01/1900	180	5	016
0000082008	DOUBLET	JACQUELINE	Empl.Conf. Dact.Conf.	01/10/1982	01/01/1900	180		016
0000083001	ROBBE	YVON	Exp.Comp.Assoc.Direc	01/01/1983	01/01/1900	280	4	016
0000094041	ESNAULT	EMMANUEL	Assistant principal	26/09/1994	01/01/1900	260	4	016
0000094044	GROUILLE	NICOLE	Assistant confirmé	07/11/1994	01/01/1900	385	3	017
0000091059	LE GUILLARM	YVON	Directeur de mission	01/12/1976	01/01/1900	260		017
0000091060	LE GUILLARM	Michelle	Assistant confirmé	01/12/1975	01/01/1900	220		017
0000091061	BLAULT	RENEE	Employée Principale	01/03/1981	01/01/1900	220		017
0000002256	Voisin	Léone	Emplois Généraux	07/01/2004	01/01/1900	150	5	017
0000002295	Battoux	Brigitte	Employée Aide Comptable	06/09/2004	01/01/1900	160	5	017
0000002250	Jehanno	Uriel	Assistante Débutante	29/12/2003	01/01/1900	160	5	017
0000000134	COUPEY	LAETITIA	Assistante	18/09/2000	01/01/1900	180	5	018
0000001159	BOUIT	NADEGE	Assistante confirmée	07/01/2002	01/01/1900	180	5	018
0000002150	PAILLET	SARA	Assistante	16/12/2002	01/01/1900	180	5	018
0000002078	BOY AVAL	LESLIE	Assistante	01/07/2002	01/01/1900	180	5	018
0000002191	Theophile	Sébastien	Assistant	14/04/2003	01/01/1900	160	5	018
0000002193	Deutre	David	Assistant	01/09/2003	01/01/1900	180	5	018
0000002170	Legros	Céline	Assistante	05/02/2003	01/01/1900	180	5	018
0000002185	Duval	Christophe	Assistant	25/03/2003	01/01/1900	160	5	018
0000099054	FARIA	CARLOS	Chef de mission 2	01/04/1999	01/01/1900	330	4	018
0000099055	POULAIN	BENJAMIN	Assistant confirmé	01/04/1999	01/01/1900	220	5	018
0000099056	FERET	RODOLPHE	Assistant confirmé	01/04/1999	01/01/1900	260	5	018
0000099064	BERGERE	CAROLE	Assistante confirmée	01/04/1999	01/01/1900	220	4	018
0000099052	FERCOQ	VIRGINIE	Assistante confirmée	01/04/1999	01/01/1900	280	5	018
0000099053	PERIGNON	SANDRINE	Assistante confirmée	15/05/2001	01/01/1900	160	5	018
0000001069	Mcaut	PHILOMENE	Assistante	14/06/1999	01/01/1900	220	5	018
0000099080	BIZET	PEGGY	Assistante confirmée	01/07/2002	01/01/1900	180	5	018
000002054	SUZANNE	CATHY	Assistante	21/05/2002	01/01/1900	180	5	018
000002064	THOMAS	EMILIE	Assistante					018

à le :08/04/2005

vier Magnon-Pujo

© Copyright CEGID - PAIE-GRH PGI Expert

Version 6.0.1 du 06/12/2004

Salarié	Nom	Prénom	Détail Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	tablissement principal
0000001144	PREVOT	FRANCOIS XAVIER	Assistant confirmé	02/11/2001	01/01/1900	260	4	018
0000001132	DOUVILLE	VERONIQUE	Assistante	19/11/2001	01/01/1900	160	5	018
0000001122	CAHARD	AURELIE	Assistante confirmée	01/10/2001	01/01/1900	180	5	018
0000002051	CLEMENT	CINDY	Assistante	08/04/2002	01/01/1900	180	5	018
0000002005	BIZET	AURELIE	Assistante	15/01/2002	01/01/1900	160	5	018
0000002007	DUCASTEL	INGRID	Assistante	15/01/2002	01/01/1900	180	5	018
0000002010	CANCHY	SABRINA	Assistante	15/01/2002	01/01/1900	160	5	018
0000002011	GUEUDRE	SANDRA	Assistante	15/01/2002	01/01/1900	160	5	018
0000095082	FOLLIOT	SEBASTIEN	Chef de mission 2	02/11/1995	01/01/1900	330	3	018
0000002033	CELLIER	CELINE	Assistante confirmée	27/02/2002	01/01/1900	260	4	018
0000078007	LEMAITRE	JEAN-JACQUES	Expert Comptable	01/06/1978	01/01/1900			
0000078010	LECLERC	BENOIT	Exp.Comp.Assoc.Direc	18/09/1978	01/01/1900			
0000093049	FERON	ISABELLE	Assistante confirmée	04/01/1993	01/01/1900	220	5	018
0000092041	FERAUD	LOUISE	Chef de mission 2	05/10/1992	01/01/1900	330	4	018
0000090054	CARRE	BERTRAND	Chef de mission 2	01/12/1990	01/01/1900	330	5	018
0000001128	SCHOEGEL	NADEGE	Assistante	05/11/2001	01/01/1900	180	5	018
0000086029	LETERC	MONIQUE	Secrétaire de Direction	22/09/1986	01/01/1900	260	5	018
0000001142	PATERNE	ANNICK	Employée	19/11/2001	01/01/1900	160	5	018
0000001147	MONTEL SAINT PAUL	FREDERIC	Assistant junior 2	10/12/2001	01/01/1900	180	5	020
0000089020	CALAND	GERARD	Chef de Mission Superviseur	29/05/1989	01/01/1900	385	3	020
0000001151	AUDOYNAUD	MARTIAL	Assistant junior 2	17/12/2001	01/01/1900	180	5	020
0000002207	Tramontin	Emmanuelle	Assistant junior 2	01/07/2003	01/01/1900	180	5	020
0000002184	Dubecq	Nathalie	Chef de mission 2	13/02/2003	01/01/1900	330	3	021
0000001033	GILLOT	CELINE	Senior 2	05/02/2001	01/01/1900	260	5	021
0000090064	REMY	MARIELE	Employée	12/11/1990	01/01/1900	200	5	021
0000090048	MARECHAL	JOSE	Expert Comptable	01/11/1990	01/01/1900			
0000088023	LIBERT	ETIENNE	Expert Comptable	05/05/1988	01/01/1900			
0000001099	ROZIERES	FLAVIEN	Assistant confirmé	17/09/2001	01/01/1900	260	4	021
0000083016	LORCY	ARMEL	Cad.Princ.Direct Mission	13/06/1983	01/01/1900	450	3	022
0000001057	LE CORRE	CELINE	Assistant comptable	11/04/2001	01/01/1900	220	4	022
0000074004	LACHIVER	BERNARD	Cadre Princ.CC Associé	01/09/1974	01/01/1900	450	5	022
0000002025	FICHANT	PASCALE	Assistant	04/02/2002	01/01/1900	220	5	022
0000002196	Le Dorze	Katia	Employée confirmée	12/05/2003	01/01/1900	180	5	022
0000002334	LE LUDJEC	PATRICIA	Personnel d'entretien	03/01/2005	01/01/1900	150	5	022

Imprimé le : 08/04/2005

Mier Magnon-Pujo

© Copyright CEGID - PAIE-GRH PGI Expert

Version 6.0.1 du 06/12/2004

Salarié	Nom	Prénom	Statut Emploi	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Tablissement principal
0000002321	QUEAU	SYLVAIN	Secrétaire comptable débutant	06/12/2004	01/01/1900	160	5	022
0000002322	JOSSO	LOIC	Expert comptable Comm au compte	01/12/2004	01/01/1900			023
0000002323	BOUCARD	PASCAL	Senior 1	01/12/2004	01/01/1900	330	3	023
0000002303	Orain	Magali	Employée administrative confirmée	28/09/2004	01/01/1900	180	5	023
0000002363	BRINEAU	CAROLINE	Stagiaire	03/01/2005	01/01/1900	Rien		023
0000002149	CHEVALIER	NADEGE	Aide Comptable	16/12/2002	01/01/1900	160	5	023
0000002156	Royer	Rachel	Assistant	02/01/2003	01/01/1900	180	5	023
0000002026	THEBAUD	TIPHAINE	Assistant confirmé	02/01/2003	01/01/1900	220	5	023
0000083008	GRANIER	NADINE	Employée Principale Secrétaire	01/02/1983	01/01/1900	200	5	023
0000000110	COUMAILLEAU	SOPHIE	Assistant comptable	21/08/2000	01/01/1900	180	5	023
0000086004	LUQUET	CLAUDIE	Cadre principal	01/01/1986	01/01/1900	385	5	023
0000001127	MOREAU	MATTHIEU	Employé Aide Comptable	12/11/2001	01/01/1900	160	5	023
0000000001	QUINTIN DE KERCADON	BENOIT	Cadre Chef de mission	03/01/2000	01/01/1900	330	5	023
0000090038	BEURAS	PHILIPPE	Expert Comptable	01/10/1990	01/01/1900	220	4	024
0000096304	MALLET	SYLVIE	Aide Comptable	16/12/1996	01/01/1900	150	5	024
0000093302	DETTINGER	MARIE-THERESE	Femme de ménage	02/11/1993	01/01/1900	450	4	024
0000083301	LAGARDE	VERONIQUE	Chef de Groupe	01/09/1983	01/01/1900	200	5	024
0000076301	MOREAU	DANIELLE	Aide Comptable	01/03/1976	01/01/1900	600	4	024
0000076302	CHAUSSE	BERNARD	Directeur	01/01/1976	01/01/1900	220	5	024
0000091302	RIGOULAT	VERONIQUE	Aide Comptable	12/06/1991	01/01/1900	220	4	024
0000095304	NICOLAS	LAURENCE	Assistante	24/04/1995	01/01/1900	180	5	024
0000097310	PENOT	FRANCOISE	Opératrice de Saisie	06/02/1997	01/01/1900	180	5	024
0000081302	MOTTEREAU	VERONIQUE	Opératrice de Saisie	28/09/1981	01/01/1900	220	5	024
0000073304	MIDOU	NADINE	Aide Comptable	15/06/1973	01/01/1900	150	5	024
0000002230	Gille	Charlotte	Assistante Débutante	01/10/2003	01/01/1900	150	5	024
000002094	GUIBARD	STEPHANIE	Assistante Exp-Comptable débutante	02/09/2002	01/01/1900	150	5	024
000002360	LAUNAY	MAGALI	Assistante débutante	07/02/2005	01/01/1900	160	4	024
000002370	DILGE	NATAN	Chef de mission 1	28/03/2005	01/01/1900	280	4	025
0000078305	MONTCEAU	CATHERINE	Comptable	24/04/1978	01/01/1900	260	4	025
000094304	LEMAIRE	BRIGIT	Secrétaire Comptable	18/07/1994	01/01/1900	160	5	025
0000072302	SIRJEAN	MARC	Directeur	01/10/1972	01/01/1900	600	4	025
00085303	PEZARD	JOSIANE	Comptable	28/01/1985	01/01/1900	260	4	025
00002067	GUARDIOLA	SYLVIE	Assistant Débutant	02/04/2002	01/01/1900	150	5	025
00002068	HAUTEFEBULLE	SYLVIE	Assistant (e) Expertise	28/05/2001	01/01/1900	220	4	025

Date : 08/04/2005

vier Magnon-Pujo

© Copyright CEGID - PAIE-GRH PGI Expert

Version 6.0.1 du 06/12/2004

Salarié	Nom	Prénom	Niveau Employé	Date d'entrée	Date de sortie	Coefficient	Niveau	Établissement principal
0000097311	BAUDOIN	JACQUELINE	1ère Assistante	04/02/1997	01/01/1900	260		
0000097312	LEFEVRE	CELINE	Assistant Débutant	03/09/1997	01/01/1900	180	5	025
0000000033	CARRE	GENEVIEVE	Employé confirmé	03/01/2000	01/01/1900	180	5	025
0000074301	CARREAU	PATRICK	Comptable	01/02/1974	01/01/1900	260	4	025
0000089302	SOUESME	VALERIE	Aide Comptable	24/07/1989	01/01/1900	220	4	025
0000000079	GOBIN	MICHELE	Employé (e) Expert Comptable	24/05/2000	01/01/1900	160	5	025
0000077301	BOSQUET	JOSETTE	Comptable	15/04/1977	01/01/1900	220		025
0000093303	BRUCKMANN	JOCELYNE	Secrétaire Comptable	13/12/1993	01/01/1900	180	5	025
0000096305	BOURSIN	DELPHINE	Comptable	22/07/1996	01/01/1900	180		025
0000084304	LUDANT	ANNIE CLAUDE	Assistant confirmé	03/09/1984	01/01/1900	200	4	026
0000076304	DUCASSE	JOHEL	Chef de Groupe	08/03/1976	01/01/1900	500		026
0000099105	ALLEZY	JOEL	Expert Comptable	15/09/1999	01/01/1900	280	4	026
0000087302	LASNE	ALINE	Chef de mission 1	06/10/1991	01/01/1900	260	4	026
0000095305	SAGOT	GIANNY	Assistan (e) Cabinet	29/05/1995	01/01/1900	180	5	026
0000097305	CHAGNON	CORINNE	Assistante	05/05/1997	01/01/1900	180	5	026
0000097314	MARCUSSY	ROSALIE	Opératrice de Saisie	02/05/1997	01/01/1900	220		026
0000090302	BELLANGER	FLORENCE	Assistante	02/04/1990	01/01/1900	330		026
0000090303	PELLERON	NATHALIE	Chef de mission 2	06/11/1990	01/01/1900	180	5	026
0000081303	CHAUVREAU	YOLANDE	Assistante Débutante	01/01/1981	01/01/1900	200		026
0000097306	GAUDRY	JEAN-LUC	Opérateur de saisie	12/05/1997	01/01/1900	220	4	026
0000085304	PAIN	SYLVIE	Comptable	01/07/1985	01/01/1900	150	5	026
000002040	DECAUX	SANDRA	Assistante Débutante	01/03/2002	01/01/1900	220		026
0000086301	BEAUJOUAN	MARIE-CLAUDE	Comptable	23/12/1986	01/01/1900	220	4	026
0000086303	SAUCEREAU	ISABELLE	Assistan (e) Cabinet	01/09/1986	01/01/1900	220	4	026
0000092306	COUBRUN	FABIENNE	Secrétaire	01/12/1992	01/01/1900	220	4	026
0000078306	POULIN	JOSIANE	Comptable	28/08/1978	01/01/1900	180	5	026
000002300	Dubray	Axelle	Assistante Junior 1	20/09/2004	01/01/1900	160	5	026